

Nouvelles de Flandre

N° 99

Trimestriel/Driemaandelijks
JANVIER-MARS / JANUARI-MAART 2021

bpost

PB- PP

BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt
1200 BRUXELLES 20
Afgiftekantoor
1200 BRUSSEL 20
P008243

**La Belgique maîtrise-t-elle
le processus de l'Examen
périodique universel de l'ONU ?**

**Saint-Omer
cahier découvertes**

**Ecrire le français,
quelle histoire !**

**A table !
Les surprises
de la table et du couvert**

**Agenda
des activités
culturelles
en français**

www.francophonie.be/ndf





La langue française a-t-elle disparu de Flandre ?

Beaucoup d'associations proposent des activités diverses telles que conférences, spectacles ou visites guidées. Cependant, l'information circule mal. Par manque de moyens et par peur des extrémistes, la plupart des initiatives se limitent à un niveau local et sont relativement méconnues.

Il est donc indispensable de disposer d'un outil de communication efficace destiné à tous ceux qui s'intéressent à la langue française et à sa culture, d'entretenir des liens entre les francophones et de les faire connaître au-delà de leurs frontières.

C'est pourquoi nous avons créé l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF).

Que proposons-nous ?

- la diffusion d'un magazine sur Internet,
- la publication trimestrielle d'un agenda des activités en français,
- l'aide à la création de sites Internet destinés aux associations.

A qui notre projet s'adresse-t-il ?

- aux francophones de Flandre et de la périphérie de Bruxelles,
- à tous les néerlandophones qui désirent mieux connaître la langue et la culture françaises,
- aux autres francophones de Belgique et du monde avec qui nous souhaitons entrer en contact.

L'APFF s'interdit toute ingérence politique et philosophique, si ce n'est au niveau culturel qui est l'objet de son action. Elle désire en outre développer des relations harmonieuses avec les autres cultures.

L'APFF est membre de l'Association Francophone d'Amitié et de Liaison (AFAL) et membre observateur de la Conférence des Peuples de Langue Française (CPLF).

Vous pouvez **soutenir notre action** en devenant membre de notre association (cotisation 1 an : 20 €, Etranger : 40 €) ou en devenant membre d'honneur (cotisation 1 an : 50 € ou plus) ou encore en nous faisant un don. Les membres et les donateurs reçoivent le magazine "Nouvelles de Flandre" tous les trois mois.

BNP Paribas Fortis - IBAN : BE89 2100 4334 2985 - BIC : GEBABEBB



Is de Franse taal uit Vlaanderen verdwenen ?

Talrijke verenigingen stellen verscheidene activiteiten voor zoals voordrachten, optredens of geleide bezoeken. Nochtans stroomt de informatie slecht door. Bij gebrek aan middelen en door de angst voor extremisten, beperken zich de meeste initiatieven tot een lokaal niveau en blijven ze relatief onbekend.

Het is dus noodzakelijk over een doeltreffend communicatiemiddel te beschikken bestemd voor alle belangstellenden in de Franse taal en cultuur, om een band te onderhouden tussen de Franstaligen en hen te leren kennen over de grenzen heen.

Daarom hebben wij de Vereniging ter Bevordering van de Francophonie in Vlaanderen opgericht.

BNP Paribas Fortis - IBAN : BE89 2100 4334 2985 - BIC : GEBABEBB



Gibt es die französische Sprache noch in Flandern ?

Viele Vereine bieten verschiedene Aktivitäten wie Konferenzen, Vorstellungen oder Führungen an; aber leider ist der Informationsfluss schlecht. Aus mangelnden finanziellen Mitteln, aber auch aus Angst vor Extremisten beschränken sich die Initiativen auf eine lokalen Ebene und sind relativ unbekannt.

Deshalb ist ein effizientes Kommunikationsmittel wichtig, das denjenigen, die sich für die französische Sprache und deren Kultur interessieren zu Verfügung steht, und es ihnen ermöglicht, Kontakte zu unterhalten und die französische Sprache über ihre Grenzen hinaus bekannt zu machen.

Aus diesem Grund haben wir den Verein zur Promotion der Francophonie in Flandern gegründet.

BNP Paribas Fortis - IBAN : BE89 2100 4334 2985 - BIC : GEBABEBB



Has French Disappeared in Flanders ?

Many associations offer various kinds of activities, conferences, exhibitions, guided tours, etc. Often though, the information about them doesn't get out. Whether through a lack of resources or a fear of extremists, most of these initiatives remain local and little known.

It is therefore essential to have good system of communication to reach all those interested in the French language and culture, to maintain contacts among Francophones and to make sure they are known to the wider world.

This is why we have created the non-profit Association for the Promotion of French Culture in Flanders.

BNP Paribas Fortis - IBAN : BE89 2100 4334 2985 - BIC : GEBABEBB



Edito



N° 99 - Janvier - Mars 2021

Sommaire

• Editorial	3
• La Belgique maîtrise-t-elle le processus de l'Examen périodique universel de l'ONU ?	5
• L'APFF et l'ADHUM interviennent au XIIIe Forum des minorités de l'ONU	7
• Saint-Omer, cahier découvertes	8
• Ecrire le français, quelle histoire !	14
• Présentiel / distanciel	15
• Le Musée de Flandre fête ses dix ans	16
• La Dynastie Francken	17
• Lectures : Le cycle de Noël	18
• Journée internationale de l'écrivain africain à Bruxelles	19
• A table ! (1/3)	20
• Magritte / Renoir à l'Orangerie	21
• Les bibliothèques restent ouvertes	22
• Nicole Verschoore nous a quittés	22
• Jeux	23
• Speculoos ou Biscoff	25
• Cinéma : Le cinéma dans son salon ?	25
• En Bref ...	26
• Agenda	28
• Epingle	30

Couverture : Moulin de l'Aile à Saint-Omer

« L'engagement de la Belgique en faveur des droits humains est inébranlable. Non seulement sur le plan bilatéral, mais aussi au sein de l'Union européenne et dans les forums internationaux, notre pays continue de se battre pour les droits inhérents à tous les individus, sans distinction de race, de sexe, de nationalité, de langue, de religion ou de toute autre situation. (...) »

Pour être crédible sur le plan international, il est essentiel que chaque pays respecte ses engagements à l'intérieur de ses propres frontières. Cela vaut également pour la Belgique. (...) »

Dans le cadre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, la Belgique prépare actuellement son troisième Examen périodique universel (...).

Notre pays continuera à suivre les recommandations que nous recevons par le biais de ces différents mécanismes internationaux. »

*extrait du communiqué de Sophie WILMES
Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères
et de Meryame KITIR
Ministre de la Coopération au développement
à l'occasion de la Journée internationale des droits humains
le 10 décembre 2020*

A la lecture du communiqué de nos autorités, nous applaudissons des deux mains... Mais pourquoi diable, alors, la Belgique n'évoque-t-elle pas la protection des minorités nationales et la lutte contre les discriminations linguistiques dans son projet de rapport destiné à l'ONU, pour son troisième Examen périodique universel ?

De sérieuses lacunes que nous n'avons pas manqué de souligner, lors de la consultation de la société civile en visioconférence, ce 12 janvier !

En vous appelant à rester prudents et à prendre soin de vous et des autres, toute l'équipe de « Nouvelles de Flandre » se joint à nous pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

Meilleurs Voeux - Beste Wensen - Frohe Festtage -
Season's Greetings

Anne-Françoise COUNET et Edgar FONCK

**Vous trouverez un formulaire de cotisation et de soutien en page 24.
Merci de nous envoyer vos commentaires et suggestions.**



Copyright © 1998-2021 A.P.F.F. asbl
Siège : Avenue de Broqueville 268/12, B-1200 Bruxelles, Belgique
Secrétariat : Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique
Téléphone : +32 (0)59.23.77.01, Télécopieur : +32 (0)59.23.77.02
Courriel : apff@francophonie.be, Site : http://www.francophonie.be/ndf
Banque : BNP Paribas Fortis, IBAN : BE89 2100 4334 2985, BIC : GEBABEBB

Avec le soutien de la Commission communautaire française.



agora
francophone



L'information revitalisée



Le média francophone écrit & lu dans toutes les francophonies

- Une revue de presse francophone actualisée
- Un magazine alimenté par le réseau de journalistes et d'universitaires d'Agora francophone
- Des espaces dédiés aux grands événements francophones
- 30 infolettres par an, riches de prises de position et d'informations (Abonnez-vous !)



www.agora-francophone.org



Droits humains : La Belgique maîtrise-t-elle le processus de l'Examen périodique universel de l'ONU ?

Genève, Palais des Nations

Dans quelques mois, le 5 mai 2021, la Belgique passera son troisième Examen périodique universel (EPU). C'est un processus unique en son genre, mis en place par l'ONU, au cours duquel les réalisations des États membres en matière de droits humains sont passées en revue.

C'est l'occasion pour chaque État membre de l'ONU de présenter les mesures qu'il a prises pour améliorer la situation des droits humains sur son territoire.

L'examen est fondé sur trois sources d'information : un rapport présenté par l'État examiné ; un résumé des recommandations et des observations de l'ONU et un résumé des informations fournies par la société civile et par l'Institution nationale des droits de l'Homme (INDH) pour autant que le pays dispose d'une telle institution.

L'examen se déroule en deux étapes. La première étape consiste en un dialogue interactif avec l'ensemble des États membres. La seconde étape, qui a lieu quelques mois après le dialogue interactif, permet à l'État examiné de clarifier sa position par rapport aux recommandations qui lui ont été faites par les autres États. Lorsqu'il accepte une recommandation, l'État examiné s'engage à la mettre en œuvre pour l'examen suivant.

Le cycle de l'EPU étant d'environ cinq ans, chaque État dispose, entre deux examens, de quatre ans et demi pour assurer le suivi et la mise en œuvre des recommandations et des engagements issus de l'EPU précédent. De plus, les États sont encouragés à présenter un bilan à mi-parcours.

Le rôle de la société civile

Le rôle de la société civile est primordial tout au long du processus de l'EPU, que ce soit au niveau du rapport national, du suivi des recommandations et, évidemment, à l'occasion des rapports alternatifs qu'elle peut envoyer à l'ONU.

Lors du deuxième Examen périodique universel (EPU) de la Belgique, en 2016, notre ministre des Affaires étrangères de l'époque, Didier Reynders, a multiplié les effets d'annonce au sujet de l'implication de la société civile dans la défense des droits de l'Homme.

Dans le rapport que notre pays a remis à l'ONU, on pouvait lire : « La Belgique est déterminée à s'acquitter pleinement de ses obligations dans le domaine des droits de l'Homme et à

améliorer ses mécanismes nationaux chargés d'assurer un suivi dans ce domaine. Elle s'engage également à continuer d'établir les rapports destinés à tous les mécanismes des droits de l'Homme, notamment à l'Examen périodique universel, dans les délais impartis et à coopérer avec ces mécanismes. La participation des organisations de la société civile à ce processus demeurera une priorité essentielle ».

Au cours de l'examen proprement dit, début 2016, Didier Reynders soulignait que « la Belgique a une longue tradition de collaboration avec la société civile ». Et de préciser que « si la collaboration est intensive, il est clair qu'elle est toujours perfectible. Nous avons pris note des remarques de la société civile sur l'approche belge en vue de la rédaction du rapport de la Belgique au titre de l'Examen périodique universel et nous ne manquerons pas de voir avec toutes les autorités concernées comment améliorer encore le processus dans le futur. Lors du suivi de la session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, nous ne manquerons par ailleurs pas d'engager un dialogue constructif avec la société civile ».

Des engagements non respectés

Forte de ces engagements répétés, doublés de l'acceptation par la Belgique de la recommandation de la Pologne d'« associer la société civile au processus de suivi et de mise en œuvre des recommandations issues de l'EPU », l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre (APFF) se demande pourquoi la Belgique n'a pas respecté ses engagements.

Il aura fallu attendre plus de trois ans et demi avant que le SPF Affaires étrangères n'organise, le 19 décembre 2019, une session d'information et de dialogue avec la société civile au Palais d'Egmont. L'APFF, qui a participé à la réunion, regrette vivement que cette réunion ait été la seule et unique réunion de suivi à laquelle les acteurs de la société civile aient été invités à participer depuis le débriefing d'avril 2016.

Compte tenu du fait que cette session d'information était programmée en fin de cycle, elle n'avait plus de raison d'être, si ce n'était de permettre à la Belgique de dire au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU que la société civile avait été consultée. Cette réunion aurait dû être organisée au cours du premier semestre 2018 pour que la Belgique puisse remettre son bilan à mi-parcours dans les temps. Le SPF Affaires étrangères ne nous avait-il pas affirmé que la Belgique ne laisserait pas passer l'échéance du bilan à mi-parcours ?

Selon nous, la réunion du 19 décembre 2019 aurait plutôt dû être consacrée à la consultation de la société civile dans le cadre de la préparation du rapport que la Belgique doit remettre à l'ONU, le 1er février 2021, pour son prochain EPU. Or, une fois de plus, la société civile n'aura été consultée qu'une seule fois, en visioconférence, le 12 janvier 2021, en fin de parcours, limitant ainsi son rôle à cautionner un rapport rédigé exclusivement en interne. Ce n'est pas acceptable.

En consultant les rapports nationaux des pays les mieux placés au niveau de l'indice de démocratie, par *The Economist*, on constate que ces pays ont mis en place toute une série de dispositifs pour assurer un maximum de transparence lors de la rédaction de leurs rapports : mise en ligne de projets de rapports ; annonce des réunions via les sites internet des ministères ; consultation à large échelle de la société civile ; publication des observations de la société civile en annexe des rapports, comme le font le Canada et la Suisse.

Un projet de rapport comportant de sérieuses lacunes

A la lecture du projet de rapport de la Belgique, l'APFF s'étonne que pas un mot n'est dit à propos de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales ou du Protocole n°12 chargé de lutter contre toute forme de discrimination. La Belgique a pourtant accepté la recommandation des Etats-Unis de « *poursuivre les efforts faits pour lutter contre la discrimination et soutenir les efforts d'intégration des membres des minorités* ». Ayant accepté cette recommandation, la Belgique se devait de la mettre en œuvre.

De plus, le Parlement européen, dans sa résolution de 2018 sur la protection et la non-discrimination des minorités dans les Etats membres de l'Union européenne, « *engage tous les Etats*

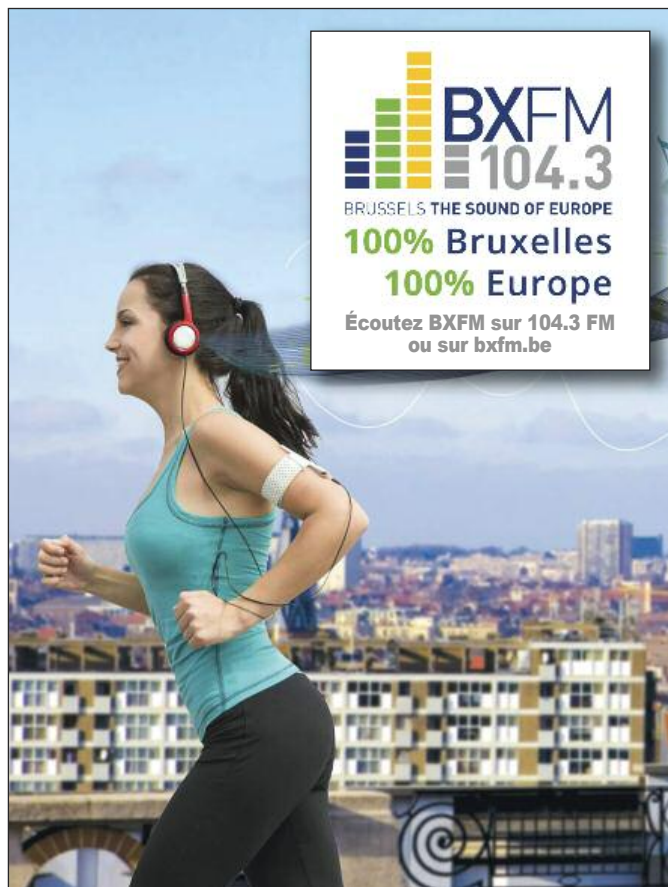
membres à signer, à ratifier et à assurer l'application de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales, du protocole n° 12 à la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires ». La moindre des choses aurait été que la Belgique fasse le point sur l'état de la ratification de ces traités internationaux.

Pas un mot non plus sur le fait que le futur Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains, l'INDH belge, créé par la loi du 12 mai 2019, ne traitera pas des plaintes individuelles. Alors que le Comité des droits de l'homme (CCPR) a recommandé à la Belgique de donner à l'Institut « *un mandat global et tous les moyens nécessaires afin d'accomplir pleinement son mandat, y compris la possibilité de recevoir des plaintes* ». Le Comité des Droits Economiques Sociaux et Culturels (CESCR) s'est, quant à lui, dit « *préoccupé par le fait que le mandat de l'Institut fédéral des droits de l'homme est, pour l'instant, limité au plan fédéral et par l'absence de compétences à recevoir des plaintes individuelles* ».

Pas un mot, enfin, sur le fait que l'organe compétent pour traiter des discriminations linguistiques n'a toujours pas été désigné, plus de 12 ans après l'adoption des lois antidiscrimination de 2007.

Bref, un projet de rapport assez décevant et un manque réel de collaboration avec la société civile, comme l'a dénoncé l'APFF lors de la visio-consultation organisée par les Affaires étrangères. La Belgique ne devrait-elle pas montrer l'exemple, alors qu'elle est candidate à un siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la période 2023-2025 ?

Edgar FONCK



BXFM
104.3
BRUSSELS THE SOUND OF EUROPE
100% Bruxelles
100% Europe
Écoutez BXFM sur 104.3 FM
ou sur bxfm.be



Le Cercle Royal Artistique et Littéraire

a.s.b.l.

Ses Salons et Son Auditoire
Ses Grandes Conférences et Ses Déjeuners-causeries
Son Cycle de Cours-Conférences
Sa Bibliothèque
Son Club Informatique
Son Club de Bridge et ses Cours de Bridge
Ses Duplicate et ses Tournois
Son Club de Scrabble en Duplicate
Son Atelier d'Éveil au Théâtre
Ses Visites, Excursions et Voyages culturels

cral.reservations@gmail.com
Recollettenlei 3
9000 Gent
Tél: + 32 (0)9 223 15 89



L'APFF et l'ADHUM interviennent au XIIIe Forum des minorités de l'ONU

Genève, Palais des Nations

L'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) et l'Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités (ADHUM) ont participé, les 19 et 20 novembre derniers, au XIIIe Forum des minorités de l'ONU^(*) ayant pour thème « Les discours haineux, les médias sociaux et les minorités ». La réunion en visio-conférence, suite à la crise sanitaire, rassemblait quelque 190 diplomates et représentants de la société civile.

Intervention de l'APFF

Lors de son intervention, l'APFF a expliqué que plus de 300.000 francophones vivaient en Flandre. Et de préciser que cette minorité francophone était confrontée aux discours haineux des nationalistes et des extrémistes flamands qui prétendent que les francophones refusent de s'intégrer, de parler le néerlandais, et qu'ils vivent aux crochets de la Flandre. Ces propos haineux ne sont pas nouveaux. Ils se sont multipliés avec l'avènement des médias sociaux, entraînant une augmentation des comportements anti-francophones.

La Flandre s'oppose systématiquement à toute mesure qui permettrait aux francophones de Flandre de défendre leurs droits. Face à cette situation, la minorité francophone de Flandre est livrée à elle-même. Le risque de voir supprimer les facilités linguistiques, qui existent dans certaines communes flamandes, comme à Renaix, fait partie des menaces qui planent sur la minorité francophone.

Il est impératif, selon l'APFF, que la Belgique ratifie la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et le Protocole 12 chargé de lutter contre toute forme de discrimination.

Intervention de l'ADHUM

L'ADHUM, quant à elle, a souligné que le Vlaams Belang a dépensé plus d'un million d'euros en contenus publicitaires sur les réseaux sociaux pendant la campagne électorale de 2019 et après les élections, diffusant un message national populiste particulièrement dangereux. Pourtant, depuis la loi anti-discrimination de 2007, la langue figure comme l'un des motifs de discrimination contre lequel le législateur entend lutter. C'est ainsi que celui-ci a confié au centre interfédéral pour l'égalité des chances la mission de veiller à la bonne application de cette loi anti-discrimination.

Mais, malheureusement, il a été fait exception à cette compétence pour les contentieux ou litiges fondés sur une discrimination basée sur la langue. La loi prévoit, en effet, que c'est le pouvoir exécutif fédéral qui doit désigner l'organe qui sera compétent pour les discriminations. Or cette désignation n'est jamais intervenue, cela fait déjà plus de 10 ans.

Par conséquent, les victimes de discriminations fondées sur la langue ne peuvent toujours pas bénéficier de l'aide administrative et juridique d'une institution publique *ad hoc*. Dès lors, l'ADHUM considère que conformément à la loi anti-discrimination de 2007, la Belgique se doit de désigner un organisme public *ad hoc* chargé de traiter les discriminations fondées sur la langue, lequel sera ainsi en mesure d'assurer une meilleure protection aux personnes victimes de discriminations linguistiques.

Edgar FONCK

(*) <http://webtv.un.org/search/regulation-of-online-hate-speech-13th-session-of-the-forum-on-minority-issues/6211195176001> (1:57:54 et 2:13:30)





Saint-Omer, ville d'art et de marais

Cathédrale Notre-Dame

Situé au cœur de la région Hauts-de-France entre la métropole lilloise et la Côte d'Opale, carrefour historique entre France, Belgique et Angleterre, Saint-Omer recèle un important patrimoine.

C'est aussi une destination aux multiples attraits pour sa nature faite de vastes forêts et d'un marais étendu sur près de 3.700 ha. Une région à découvrir grâce à un Office de tourisme très dynamique qui propose un large éventail de visites pour tous les goûts et tous les âges.

Une très longue histoire

Les origines de la cité débutent à une quinzaine de kilomètres de là, à Théroouanne, capitale des Morins, un peuple de la Gaule. Après la conquête de Jules César, le bourg, situé à un croisement de voies romaines, se développe progressivement. Au VII^{ème} siècle, la région est évangélisée par des missionnaires bénédictins avec, à leur tête les moines Audomar, Bertin et Momelin. Ceux-ci s'installent sur un petit promontoire au milieu du marais et fondent un monastère, l'abbaye St-Bertin.

Audomar est nommé évêque et fait bâtir, sur une colline voisine, une chapelle qui deviendra la future basilique Notre-Dame. Un réseau urbain se construit peu à peu entre le monastère et la chapelle. Lorsque Audomar est canonisé sous le nom de Saint-Omer, la ville prend son nom. Elle prend son essor et devient un important centre drapier. En 1300, on compte jusqu'à 40.000 âmes, contre à peine 16.000 aujourd'hui.

Saint-Omer se trouve alors parmi les dix villes les plus importantes d'Europe, au même titre que Bruges. Lorsque Charles-Quint fait détruire Théroouanne, le transfert du siège épiscopal à Saint-Omer offre à la ville un rôle religieux bien plus important. Elle devient ensuite ville de garnison et d'enseignement jusqu'à la Révolution avant de se transformer en tranquille bourgade au charme discret.

Un centre religieux

Labellisée Ville d'Art et d'Histoire, Saint-Omer conserve de nombreux vestiges de cette longue histoire. Un patrimoine à découvrir à pied, au cours d'une agréable promenade le nez en l'air pour profiter de la richesse architecturale. On débute à l'Office de tourisme situé dans un jardin entre la cathédrale et la place Victor Hugo.

Cap sur l'imposante cathédrale gothique qui renferme de nombreux trésors. Sa construction débute au XIII^{ème} siècle et il faudra près de trois siècles pour l'achever. Les chanoines l'ont dotée d'un mobilier très riche : un très beau buffet d'orgues, de nombreuses sculptures, et même une Descente de Croix de Rubens, ainsi qu'une horloge astronomique datant de 1558. A l'extérieur, on peut admirer le bas-relief du Jugement Dernier et le cadran solaire de 1610 sur le portail sud.

Tout à côté de l'édifice, se trouve l'ancien quartier des chanoines qui regroupe une quinzaine de jolies maisons en cours de restauration. Les habitations sont dominées par la motte-castrale, l'un des sites fondateurs de la ville édifié au



Cathédrale Notre-Dame



Descente de Croix de Rubens

Xe siècle pour protéger la collégiale. C'est là que se dressait le premier château de la ville fondé par les comtes de Flandres, transformé en prison militaire au XVIIIe siècle. Véritable havre de paix au cœur de la ville, ses jardins offrent un point de vue imprenable sur la cathédrale.



Ancienne Abbaye Saint-Bertin

Des vestiges très anciens

La visite se poursuit à travers les jolies ruelles où l'on trouve une très ancienne maison dite « Des trois Roys » datant du 16ème siècle mais qui malheureusement aurait grand besoin d'être sauvée avant son inéluctable effondrement. Dans le bas de la ville, se trouve l'ancienne abbaye Saint-Bertin, datant du VIIe siècle, bâtie aux portes du marais, par les compagnons d'Omer lors de la christianisation de la région. Elle subit un destin tragique lors de la Révolution où elle est en partie détruite et démantelée. Un parc paysager redonne la lecture du site par une mise en lumière des vestiges et une restitution archéologique au sol des bâtiments d'origine.



Musée Sandelin

Une ville bourgeoise

Au gré de la promenade, on peut également apercevoir des maisons flamandes à pignons ainsi que de nobles demeures et d'élégants hôtels particuliers. Installé dans l'un d'eux, le musée Sandelin, construit pour la comtesse de Fruges (épouse de Pierre Sandelin) en 1776. Cet hôtel de style parisien comporte un imposant corps de logis principal prolongé par deux ailes hébergeant les écuries et les cuisines. Sa façade est admirablement sculptée de motifs végétaux ou d'animaux exubérants. Depuis 1904, il sert de musée municipal et regroupe plus de 3.000 œuvres et objets d'art allant du Moyen-Âge au XIXe siècle.

A quelques rues, témoins de l'importance religieuse et enseignante de Saint-Omer au cours des siècles, l'imposant collège des Jésuites anglais et l'ancien collège des Jésuites wallons flanqué de sa chapelle et reconverti en bibliothèque municipale. Cette dernière regroupe une vaste collection d'ouvrages anciens comme le premier tome d'une bible de Gutenberg ainsi que des incunables et ouvrages copiés et illustrés datant du Moyen-Âge.

Un centre animé

La Grand-Place, encore appelée place Foch, accueille le grand marché de Saint-Omer depuis le Moyen-Âge. Sa principale caractéristique tient dans la grande variété de ses façades notamment d'influence flamande (bâtiment de la conciergerie) ou néo-classique (ancien hôtel du baillage).



Ancien Hôtel de ville

Au milieu de la place trône l'ancien hôtel de ville surnommé le moulin à café, en raison de sa forme cubique surmontée d'une coupole. Cette imposante bâtisse en pierre, flanquée de colonnes doriques, contraste assurément avec les constructions environnantes. Elle abrite un théâtre à l'italienne au décor luxuriant et coloré, entièrement rénové.



Ancienne Gare

Enfin, il ne faut pas manquer, un peu en dehors du centre-ville, l'ancienne gare de style néo-classique, bâtie en 1904 et reconvertie en un centre dédié au numérique et aux nouvelles formes de travail. Et bien entendu, on prendra le temps d'une balade dans le marais tout proche.

Anne-Françoise COUNET

Informations : <https://www.tourisme-saintomer.com>

Balade au fil de l'eau dans le marais

Marais audomarois

Il est impensable de visiter Saint-Omer sans se balader dans son marais. Un territoire étonnant de 3.700 ha de terre et d'eau, à la richesse exceptionnelle, labellisé « Réserve de biosphère » par l'UNESCO.

Le travail de l'Homme

Ce petit coin de paradis est entretenu par l'Homme depuis le Moyen-Âge. Sous l'impulsion des moines venus évangéliser la région, cette cuvette marécageuse est transformée en marais cultivé. On détourne les eaux de la rivière Aa, rehausse, draine et défriche les terres pour permettre la culture. En quelques siècles, ce territoire se transforme en un marais organisé composé de plus de 15.000 parcelles de terre et d'eau parcouru de 800 kilomètres de canaux dont 170 km sont navigables.

Le marais audomarois est un marais sauvage composé de milieux naturels divers abritant des centaines de plantes variées et une faune rare, dont plus de 230 espèces d'oiseaux. C'est aussi le dernier marais cultivé de France où chaque parcelle peut porter plusieurs récoltes. Une quarantaine de maraîchers y produisent une cinquantaine de légumes différents mais ce sont surtout le chou-fleur et l'endive qui en font la renommée.

C'est, enfin, un marais habité. Encore aujourd'hui, les familles de maraîchers y résident. Au fil de l'eau, on découvre, trônant fièrement sur de petites îles, des longères, maisons typiques basses et allongées, faites de briques et surmontées d'un toit pentu. Certaines ne sont accessibles que par bateau.



Moulin de l'Aile

Partir à la découverte

La meilleure façon d'appréhender cet environnement, c'est la balade en bacôve, barque plate traditionnelle qui sillonne une partie de cet immense territoire. Plusieurs lieux d'embarquement sont possibles, notamment à la Maison du Marais située à quelques centaines de mètres à peine du centre historique de Saint-Omer.

Une fois à l'intérieur de ce grand bâtiment contemporain bardé de bois, on quitte la vie urbaine et on se plonge dans le calme de la nature. Une exposition permanente et gratuite rassemble les souvenirs et objets des maraîchers qui ont fait et font encore vivre le marais. Une agréable façon de découvrir l'histoire, l'habitat, la population et la biodiversité de cet écrin préservé. De là, part aussi un joli petit sentier qui mène au moulin de l'Aile (dernier moulin de drainage en France) et permet de découvrir à pied, une petite partie du marais.

Autre possibilité pour les amateurs de promenades et d'observation d'oiseaux : les étangs de Romelaëre situés au cœur du marais. Il s'agit d'anciennes tourbières formant un ensemble de prairies humides, d'étangs, de mares... véritable corridor écologique, refuge de nombreux oiseaux. On découvre les lieux uniquement à pied sur des platelages, chemin de planches de bois qui minimisent au maximum l'empreinte des touristes sur l'environnement.

Anne-Françoise COUNET

Informations : <https://www.lamaisonдумarais.com>



Etangs de Romelaëre

La Coupole, base secrète au cœur de l'histoire

Tunnel ferroviaire

Dissimulée au milieu de la végétation qui a repris ses droits, la Coupole est un des vestiges les plus impressionnants de la Seconde Guerre mondiale, symbole de la folie et de la démesure nazies. Un monstre de béton, recouvert d'un dôme colossal de 55.000 tonnes, qui renferme une véritable cité souterraine.

Voué au lancement de missiles

A partir de 1939, l'Allemagne nazie développe un nouveau type de missile, la fusée V2 considérée par Hitler comme une arme miracle qui doit changer le cours de la guerre. Mis au point par Wernher von Braun, les V2 sont fabriqués par des déportés du camp de concentration de Dora, dans une usine souterraine en Allemagne. En 1942, persuadé qu'il allait pouvoir détruire Londres, Hitler ordonne la construction d'un blockhaus où seront montés et lancés les V2.

Jour et nuit, des centaines de personnes creusent et blindent le site. Des travailleurs forcés, exterminés ensuite dans des camps de concentration pour garder le secret. Les Alliés, qui ont repéré le chantier, le bombardent massivement. Le bunker, abrité sous sa coupole de béton, résiste mais les travaux sont retardés. Face à la percée des Alliés en Normandie, en juillet 1944, les Allemands abandonneront le projet.

Deux parcours

La Coupole est aujourd'hui un Centre d'Histoire et de Mémoire. Pour pénétrer au cœur du bunker, il faut parcourir le long tunnel ferroviaire qui permettait d'acheminer les fusées au

site de montage. On arrive sous l'énorme coupole, où une maquette animée du site de tir et une authentique fusée V2 rappellent les desseins meurtriers du projet nazi.

Deux circuits, précédés chacun d'un film et ponctués de reconstitutions, tablettes tactiles et maquettes, sont proposés aux visiteurs. Le circuit « Le Nord de la France dans la main allemande » retrace l'invasion, l'exode, les difficultés de la vie quotidienne, la résistance des populations et la Libération. Le circuit « Les Armes nouvelles V1 et V2 » montre comment, à travers le parcours de von Braun, la fusée V2, véritable arme de destruction, est en fait l'ancêtre des fusées actuelles. Guerre et science ont, en effet, progressé de pair. Un aspect de la conquête spatiale qui a souvent été occulté.

Visites complémentaires

À la fin de la visite, passage émouvant par un mémorial dédié aux fusillés et déportés de la Région avec 732 portraits affichés sur un mur. Des bornes informatiques permettent de retrouver le parcours de chaque personne, de son arrestation à sa mort ou à son retour de déportation.

Le Centre propose aussi un planétarium pour s'immerger dans l'espace et les sciences. Une expérience unique dans une salle de projection à 360° où différents films thématiques sont projetés en 3D par des vidéoprojecteurs associés à un simulateur astronomique générant des images de très haute résolution.

Anne-Françoise COUNET

Informations : <https://www.lacoupole-france.com>



La Coupole



Fusée V2



Le Palais de la Cathédrale, unique en son genre

Le Palais de la Cathédrale est ouvert au public depuis un an à peine. Cette imposante bâtisse a connu toutes les époques et conserve des souvenirs de chacune d'elles. Le sympathique propriétaire nous fait découvrir les mystères de sa maison et son incroyable collection d'art.

Restauration complète

Après une carrière dans la diplomatie, Jean-Luc Montois, Lillois d'origine, change de vie et s'installe avec son compagnon à Saint-Omer, séduit par l'environnement naturel et la richesse du patrimoine. En janvier 2019, il rachète cette demeure de 900m² et la restaure de fond en comble. Pour ces travaux, il est épaulé par des habitants de la région qui proposent spontanément leur aide et leur savoir-faire. Il fait aussi appel aux Bâtiments de France car sous l'édifice se trouvent des fondations du Xe siècle.

Composée de six anciennes maisons du chapitre de la cathédrale, la propriété est rachetée aux chanoines, en 1827 et transformée en un palais de style Empire qui passera successivement aux mains de plusieurs riches familles jusqu'à être transformée en un laboratoire pharmaceutique. Un an de travaux sera nécessaire pour remettre les lieux dans un état parfaitement identique à celui du début du 19^{ème} siècle. « *Les portes, les vitraux et la quincaillerie, tout est d'époque* » souligne Jean-Luc Montois.

Certains détails de l'architecture de la demeure laissent penser que l'ancien propriétaire aurait pu appartenir à l'ordre

des Templiers : le vaste hall d'entrée avec son étoile noire, ou la double croix des grands maîtres francs-maçons, sculptée au centre d'un hexagone dans le parquet du « salon bleu ».

Ceci n'est pas un musée

Jean-Luc Montois fait découvrir sa maison et ses secrets, de la cave au grenier, avec sympathie et passion. « *Cette maison, c'est la nôtre. Nous y vivons au quotidien. J'ai beaucoup voyagé et je collectionne les beaux objets, les oeuvres d'art depuis que je suis adolescent. Je cherchais une demeure historique pour les mettre en valeur, les partager et installer une future fondation* » explique le propriétaire. À son décès, il lèguera la bâtisse et l'ensemble des collections qu'elle contient – un millier de tableaux, autant de dessins, des milliers d'objets d'art et de meubles de collection, des porcelaines et des verreries – à la Ville de Saint-Omer.

Ici, pas question d'admirer les collections derrière un cordon de velours. On peut toucher à tout. On s'installe dans les canapés d'époque pour discuter en toute convivialité avec le maître de maison. On peut même manger dans la vaisselle en porcelaine. En effet, il est possible d'organiser des événements privés dans le palais. On choisit dans les collections de Jean-Luc Montois la vaisselle, l'argenterie et toute la décoration de la table puis on concocte un menu avec un chef de la région. Le jour venu, les lieux sont mis à disposition pour recevoir ses amis comme chez soi.

Anne-Françoise COUNET

Informations : <https://www.facebook.com/palaisdelacathedrale>



La Goudale, bière de Saint-Omer

Saint-Omer, c'est aussi le pays de la bière. Depuis 2016, la Brasserie Goudale, après plus de 100 ans d'histoire, s'est dotée de bâtiments flambant neuf et d'une technologie à la pointe pour devenir la brasserie la plus moderne en France. Sa visite vaut le détour. Juchés sur des passerelles surplombant les machines, on observe les différentes étapes du processus de fabrication, du brassage jusqu'à la mise en bouteille.

On visite aussi la micro-brasserie où sont créées les nouvelles saveurs, avant de passer à la dégustation. Le choix est vaste parmi la vingtaine de bières, dont plusieurs sont primées, comme La Goudale, la plus renommée, ou la G, produit d'excellence de la brasserie ou encore la série des Belzèbuth, sans oublier la Triple Secret des Moines ou la MEGA Démon à 16° dont il ne faudra pas abuser ! (AFC)

Informations : <https://brasserie-goudale.com>



La genèse du système graphique Écrire le français, quelle histoire !

Atelier d'impression au XVIe siècle
gravure de Jan van der Straet
Musée Plantin-Moretus à Anvers

Il n'est pas simple de transcrire une langue qui n'a jamais eu d'écriture. Pour le français, les savants du Moyen Âge se sont tournés vers le modèle qui leur était familier, l'alphabet latin. Le français n'étant pas du latin, il a fallu mettre au point un nouveau système graphique, ce qui a demandé du temps. Et l'histoire n'est pas terminée...

Le plus atypique de la famille des langues néo-latines

Les autres langues romanes (italien, espagnol, etc.), en se dégageant du latin, au début du Moyen Âge, se sont moins éloignées de la « langue mère » que le français : celui-ci a connu l'évolution phonétique la plus forte : les mots français sont plus courts d'une syllabe au moins, l'usure phonétique les a affectés davantage.

Le latin populaire, en passant par la bouche des Gaulois et plus encore après l'arrivée des Germains, s'est érodé, les mots se sont comme écrasés sur eux-mêmes : les diphtongues se sont réduites, les voyelles suivies d'un « m » ou d'un « n » se sont muées en voyelles nasales faisant disparaître la consonne.

Enfin, sous le poids de l'accent tonique, les syllabes non accentuées se sont effacées, métamorphosant ainsi de nombreux mots, notamment ceux qui étaient accentués en latin sur l'antépénultième (avant-avant-dernière) syllabe. Le latin « hOspitem » (accent sur la première syllabe) a donné « hôte », un mot qui n'a plus grand-chose à voir avec le mot latin d'origine, alors qu'en italien, en roumain, en espagnol, la syllabe atone (la 2e) a conservé à ce mot un plus grand air de famille : ospite (it.), huésped (esp.), oaspete (rou.).

Inventer des stratagèmes

Le système graphique du latin, c'était son alphabet. Pour les voyelles : cinq phonèmes vocaliques représentés dans l'écriture par cinq signes : A - E - I - O - U. C'était simple. Plus tard, quand il fallut écrire les nouvelles langues dérivées du latin, c'est toujours cet alphabet qui servit de référence. Chaque langue s'est alors efforcée d'imaginer des moyens pour l'adapter aux particularités de sa prononciation. Par exemple, le latin n'avait pas le son « n palatal », comme dans *Espagne*, *grogner*. L'italien a choisi de le transcrire par le groupe « gn ». En catalan, c'est « ny » : le mot qui s'écrit « xampany » se prononce « champagne ». En français, ce fut un groupe de trois lettres « ign », ce qui explique la forme

« oignon » qui se dit « ognon », orthographe recommandée aujourd'hui. L'écrivain Michel de Montaigne s'appelait, de son temps, « montagne ». Chez nous, comparons la prononciation de « Jodoigne » et « Loupigne ».

Utiliser l'alphabet latin tel quel, c'était vouloir faire entrer un grand pied dans une chaussure trop petite. Nous n'avons en effet que vingt-six lettres pour trente-six phonèmes (16 voyelles, 3 semi-voyelles, 17 consonnes, voire 19). Avec seulement six signes, comment noter les seize voyelles françaises, les nasales, les arrondies (U, EU, O fermé), le E sourd ? Comment transcrire ces sons nouveaux ?

On a inventé des trucs : par exemple unir deux signes. Pour les nasales, on écrira la voyelle suivie d'un *m* ou d'un *n*. Le E sourd, typique du français (la lettre la plus nombreuse au jeu de scrabble), a été transcrit E, alors que dans les autres langues latines, ce signe a la valeur d'un é ou d'un è. Du côté des consonnes, la *spirante* chuintée que le latin ne connaissait pas, sera transcrite par la combinaison C + H (*chien*, *acheter*). Il a fallu créer aussi des accents, sous l'influence de grands auteurs et de grammairiens, et des imprimeurs, un métier qui venait de faire son apparition.

Le rôle de l'imprimerie

Au milieu du 15e siècle, l'imprimerie va permettre la mise au point d'un système graphique structuré. Un humaniste, Robert Estienne, a l'idée de « distinguer les mots par l'écriture » : par exemple en écrivant exprès des lettres qui ne s'entendent pas pour différencier les homophones, si fréquents en français, et rassembler les familles de mots. Avant lui, tout ce qui se prononçait « kont' » s'écrivait indifféremment « conte », le récit, l'addition ou le titre nobiliaire. Désormais, ce sera : un conte, un conteur, conter, raconter / faire ses comptes, compter, un comptable... / le comte et la comtesse, un comté, un vicomte.

Dès lors, notre orthographe tournait le dos aux options étymologique et phonétique au profit de l'option *idéographique*. Cette « écriture pour la vue » est plus complexe pour celui qui écrit – il doit maîtriser toutes les règles du code – en revanche, elle simplifie la tâche du lecteur : nombre d'ambiguïtés disparaissent grâce à la discrimination des homophones. La langue française est quelquefois qualifiée de « claire » :

il est possible, en effet, qu'elle offre, à l'écrit, plus de précision que d'autres langues ; un texte français ressemble à un itinéraire balisé de signaux, de repères (aussi par le jeu des accords : masculin, féminin, singulier et pluriel), qui sont pareils à des lumières clignotantes évitant au lecteur de se perdre.

Quant à l'option phonétique, bien qu'elle ait été envisagée, elle ne pourrait pas fonctionner en français en raison, justement, des nombreux cas d'homophonie et de polysémie. Écrire « l'o » au lieu de « l'eau » compliquerait la lecture. Cet exemple est un cas extrême qui nous ramène à l'histoire du mot : la graphie « eau » rend compte d'une prononciation très ancienne « éaouw » à laquelle avait abouti le latin « aqua ». Avec le temps la prononciation s'est simplifiée, mais pas l'écriture, qui s'est figée.

Simplifier ou moderniser l'orthographe ?

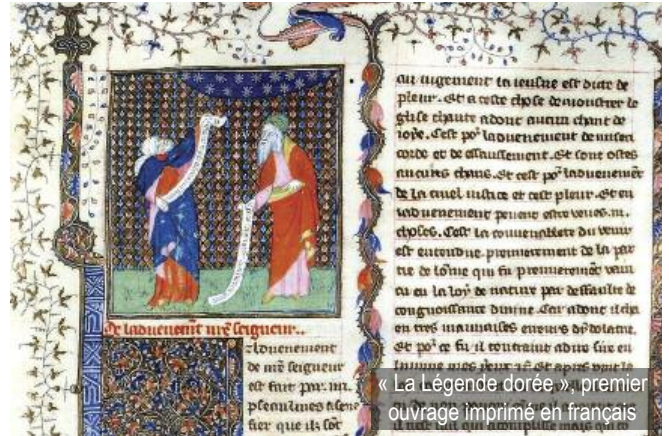
Il n'en reste pas moins que notre orthographe contient encore trop de résidus de vieilles habitudes faussement savantes, voire de réformes non abouties.

Fin des années 1980, le Conseil supérieur de la Langue, composé de spécialistes de plusieurs pays francophones, a présenté un rapport visant une simplification de l'orthographe française. Approuvé à l'unanimité par l'Académie en décembre 1990, ce projet a pourtant été mal accueilli, jugé trop timide et non contraignant.

À présent, les divers Conseils de la langue veulent aller plus loin. Leurs travaux portent sur la révision des règles de certains accords grammaticaux – par exemple l'invariabilité du participe passé avec avoir – et la rationalisation des consonnes doubles, un système complètement anarchique. Cela dans l'espoir que toute la francosphère s'entende un jour sur une authentique réforme de l'orthographe, pour le bien des usagers et la diffusion encore plus large du français. Affaire à suivre.

Robert MASSART

Ce texte est évidemment écrit en orthographe modernisée (06/12/1990)



« La Légende dorée », premier ouvrage imprimé en français

Petite chronique langagière : Pourquoi écrire *présentiel* avec un t et *distanciel* avec un c ?



À fin de lutter contre la propagation de la covid 19, les mesures sanitaires à respecter ne permettent pas la présence de la totalité des élèves et des étudiants dans les établissements scolaires et universitaires. Il en résulte que les professeurs ne donnent plus certains cours en présence des jeunes, *en présentiel*, dit-on, mais à distance, *en distanciel*, dit-on.

Primo, les expressions *en présentiel* et *en distanciel* sont-elles nécessaires en français ? D'une part, en France, le *Centre national d'enseignement à distance* ou CNED, créé en 1939, existe depuis plus de quatre-vingts ans et la locution (*enseignement*) à distance appartient à l'usage courant. D'autre

part, *l'enseignement en présence* des élèves et des étudiants préexistait à l'enseignement à distance. La langue française dispose donc des mots utiles pour exprimer les deux contextes pédagogiques.

Secundo, alors que *présentiel* renvoie à *présence* et *distanciel* à *distance*, pourquoi écrit-on différemment la syllabe finale de ces mots ? *Présentiel*, enregistré comme nom et comme adjectif dans certains dictionnaires, vient du latin *praesentia*. Ce mot étant passé par l'Angleterre avant de nous revenir, *présentiel* est le calque maladroit et peu satisfaisant de l'anglais *presential*. Aussi l'Académie française conseille-t-elle de préférer *en présence* à l'anglicisme *en présentiel*.

Quant à la forme *distanciel*, récente, elle dérive du mot français *distance*, comme *distancer* et *distanciation*, d'où la graphie avec un c. Néanmoins, l'expression nouvelle *en distanciel* est construite sur le modèle d'*en présentiel*, qui n'est pas recommandé.

Quoi qu'il en soit, dans l'intérêt des élèves et des étudiants, il importe que l'enseignement se donne en leur présence et qu'il se fasse le moins possible à distance.

« Les mots, comme les êtres et les groupes humains, voyagent, se déplacent, émigrent et immigrer, avec des fortunes diverses » (Alain Rey).

Michèle LENOBLE-PINSON

Le Musée de Flandre à Cassel fête ses 10 ans

Hôtel de la Noble Cour

Depuis son ouverture en 2010, le Musée de Flandre met en valeur la pluralité et la richesse de l'art flamand, qu'il s'agisse d'art ancien ou de création contemporaine. Dans l'esprit d'un cabinet de curiosités, un parcours singulier réunit les artistes d'hier et d'aujourd'hui, des Primitifs flamands aux créations contemporaines de Jan Fabre ou de Wim Delvoye.

Un lieu et une collection exceptionnels

Perché sur le mont Cassel, le musée installé dans l'Hôtel de la Noble Cour est un des plus beaux bâtiments flamands des Hauts-de-France, avec une imposante façade Renaissance du 16e siècle et, à l'arrière du bâtiment, un jardin en terrasses offrant une magnifique vue sur la plaine flamande française.

La collection constituée n'a cessé de s'enrichir, durant cette décennie, grâce à une politique d'acquisition ciblée sur l'art ancien des 16e et 17e siècles (dessins, estampes, tableaux, sculptures...). Au fil des ans, l'art contemporain affirme également pleinement sa place dans la collection permanente. En 2017, le musée consacre l'exposition *À poils et à plumes* à la création contemporaine belge. En 2019, il acquiert l'œuvre de Wim Delvoye, *Möbius Dual Corpus Direct Current* après celles de Koen Vanmechelen et d'Eric de Ville.

Jusqu'au printemps 2021, le musée accueille, dans sa cour, trois installations contemporaines : *Blossom Tree* de Hans op de Beeck, *The Walking Egg* de Koen Vanmechelen, *Brazil* de Panamarenko.

10 ans d'enthousiasme

Chaque année, plus de 50.000 visiteurs franchissent les portes de l'Hôtel de la Noble Cour. Plus de 20% d'entre eux viennent de Belgique et des Pays-Bas. Un succès dû à la qualité et à l'originalité de ses expositions temporaires ainsi qu'à une politique de médiation sans cesse réinventée.

Depuis son ouverture, le musée propose des expositions hors des sentiers battus pour faire découvrir des artistes injustement oubliés ou des thématiques nouvelles. Après le formidable succès de l'exposition *Fêtes et Kermesses au temps des Brueghel* au printemps 2019, le musée présente sa collection permanente dans un nouvel accrochage qui permet de découvrir les dernières acquisitions, dont le splendide paysage incendié de *Loth et ses filles fuyant Sodome et Gomorrhe* de Joos II de Momper. *Un tableau d'une facture extrêmement moderne qui démontre à quel point les peintres flamands pouvaient être avant-gardistes*, comme le souligne Sandrine Vézilier-Dussart, conservatrice du musée.

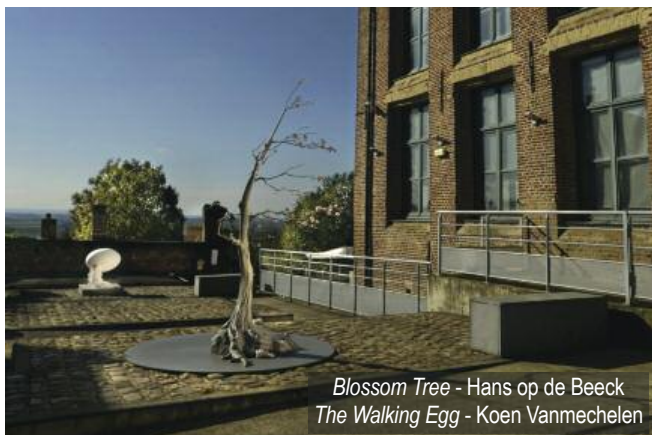
Grâce à une politique inventive, le musée de Flandre se veut aussi être un lieu de vie et d'échange, accessible à tous. Il a mis en place des parcours sensoriels ludiques, à destination des tout-petits, des jeux de piste, visites contées ou animées, ateliers d'arts plastiques pour la découverte en famille et propose des séances de méditation face aux œuvres, accessibles à tous.

Anne-Françoise CUNET

Informations : <https://museedeflandre.fr>



Loth et ses filles fuyant Sodome - Joos II de Momper



Blossom Tree - Hans op de Beeck
The Walking Egg - Koen Vanmechelen

La Dynastie Francken au Musée de Flandre

L'Adoration des bergers
Hieronymus I Francken - 1585

De la fin du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XVII^e siècle, le nom Francken a profondément marqué le monde artistique flamand. Pas moins de cinq générations de peintres unis par les liens du sang et par des valeurs partagées, vont se succéder, créant ainsi une véritable dynastie.

Du 13 février au 13 juin 2021, le musée de Flandre à Cassel consacre une imposante exposition aux Francken. L'occasion de dévoiler des œuvres inédites, telle *L'Éternel dilemme de l'Homme*, qui fera le voyage depuis Boston pour rejoindre la Flandre, sa terre d'origine.

D'Anvers à Paris

L'histoire de la dynastie Francken débute à Herentals, une petite ville située près d'Anvers. C'est le lieu de naissance et de vie de Nicolaes Francken, le patriarche. Ses trois fils, Frans I, Hieronymus I et Ambrosius I suivent ses pas au sein de son atelier. Cette première génération Francken conjugue italianisme et maniérisme. Hieronymus I accède au titre de peintre du roi de France. Ambrosius I, quant à lui, exerce ses talents comme dessinateur pour la gravure.

Ce sont les quatre fils de Frans I qui vont constituer la deuxième génération d'artistes. Prenant appui sur les bases iconographiques et stylistiques de la lignée précédente, celle-ci va connaître un incroyable succès commercial. Un nom cependant s'impose, celui de Frans II (1581-1642), un artiste hors norme qui frappe par son ingéniosité. Il affirme très tôt sa personnalité par son goût pour l'érudition.

Un travail d'équipe

Contemporain de Rubens, Frans II renonce aux envolées baroques et emprunte une voie singulière caractérisée par la diversité des sujets traités et une palette savoureuse. Ses compositions donnent à saisir le bruissement de la soie, l'éclat d'une perle, la couleur d'une étoffe, le style extrêmement raffiné d'un genre et d'une époque. Son art délicat répond à la quête des bourgeois désireux de faire montre de leurs connaissances. Très rapidement, le succès est au rendez-vous.

Pour répondre à la demande, Frans II fait appel aux compétences des membres de sa famille. En Flandre, le mode d'apprentissage fondé sur la tradition médiévale des métiers et des corporations favorise la transmission familiale des savoirs. Il faut imaginer que, de génération en génération, les secrets de fabrication, les dessins et les études sont conservés précieusement.

L'émulation artistique repose également sur la spécialisation des peintres, chacun choisissant un domaine de prédilection, le paysage, les figures, les natures mortes... Certains tableaux sont donc réalisés à plusieurs mains. Frans II ne déroge pas à la règle. Il s'associe et fait ponctuellement appel à des collaborateurs réputés comme Jan Brueghel l'Ancien. Chacun suit son propre chemin selon les opportunités et les inclinations mais tous bénéficient de la marque Francken !

Anne-Françoise COUNET

Informations : <https://museedeflandre.fr>



Lectures : Le Cycle de Noël

Franz Clément, président du Richelieu d'Arlon sort un merveilleux recueil intitulé *Le Cycle de Noël* : douze récits de Noël où la joie croise des réflexions pleines de gravité. Sa plume court les forêts d'Ardenne comme la côte belge et l'arrière-pays flamand, et rappelle aussi l'époque où la RTB éduquait les enfants de son école avec la défunte « télévision scolaire ». C'est fou tout ce que la RTB apprenait alors.

Plus loin, Pascal Vrebos invite le Père Noël et St Nicolas dans son émission du dimanche pour plein d'allusions à l'actualité.

Noël 1943 c'est autre chose. Pas d'encens ni de myrrhe mais le Zyklon.

L'auteur célèbre ses Noëls wallons, mais aussi Laethem Saint-Martin et les sinuosités de la Lys, l'auberge de jeunesse de Mariakerke, l'église *Onze Lieve Vrouw ter Duinen* et son coup de cœur, Damme, l'âme de la Flandre, ce qu'elle a de plus beau, de plus profond et de plus secret, puis l'Yser du Roi Chevalier. « *Non loin de là, le premier Roi des Belges, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, posa le pied à La Panne, prenant ainsi possession de son royaume fraîchement devenu indépendant. Un haut monument en pierre, tout entouré de sable, commémore de nos jours encore l'événement à l'endroit même où il se produisit en 1831* ».

Si Dinant est la ville favorite de l'auteur en Wallonie, en Flandre, il offre la palme à Ostende où c'est un peu Noël chaque jour, et qui allie le faste de la Belle Époque au modernisme, par ses sculptures sur la digue, ses spectacles branchés, son atmosphère

cosmopolite, la *Wappenplein* et son vieux kiosque, la *Vismijn*, la maison de James Ensor et le musée d'art moderne avec les toiles d'Ensor qu'il a découvert un 24 décembre.

L'auteur ravive mes propres souvenirs. Mon arrière-grand-père y est né au N°4 de la *Kaaistraat*. Mon grand-oncle était commandant de la malle Ostende-Douvres. Et un cousin de mon père a laissé des toiles peignant la mer et les chalutiers.

En Ardenne, Noël, c'est aussi 1944. 9.000 Américains et 17.000 Allemands y laissèrent la vie, dont celui que la famille de l'auteur a recueilli dans la neige, sous les bombes, et qui s'est éteint après son dernier Noël dans cette famille belge, pendant que sans doute, dans le Wyoming aux sapins pareillement enneigés, sa famille célébrait Noël en attendant son retour.

Noël et la bataille des Ardennes, si étroitement liés ! Trente ans après, Mgr Musty, évêque auxiliaire de Namur, concélébre la messe de minuit en Eurovision à Bastogne, avec des prêtres de plusieurs pays. On bénit trois cloches couvertes des drapeaux allemand, belge et américain offerts par des anciens combattants des trois pays, avant de les hisser dans le clocher pour envoyer leurs vœux de paix aux quatre points cardinaux.

Pablo Neruda a écrit « *Ils pourront couper toutes les fleurs, ils ne pourront pas empêcher le printemps de revenir* ».

Michel DE GRAVE

Club Richelieu, gouverneur de la région Escaut

(*) *Le Cycle de Noël, Franz Clément, Editions Memory*

RICHELIEU INTERNATIONAL EUROPE



Dans sa mission de promotion de la francophonie, Le **Richelieu International Europe** s'adresse particulièrement aux jeunes par des actions diverses en liaison avec des établissements scolaires : soutien scolaire, organisation de concours de mots croisés, de poésie, de dictée, de rédaction et même un concours d'éloquence en Belgique.

Sans tenir compte des différences, de religions, d'idéologies ou de civilisations, le fait de parler la langue française crée entre les membres des pays francophones une véritable communion de pensée et d'intérêt.

Le **Richelieu International Europe** est un club service exclusivement d'expression française présent dans plusieurs pays du monde. Ses clubs sont des tribunes qui favorisent la culture, les échanges, la concertation, l'action collective, l'ouverture, la tolérance et l'aide à la jeunesse dans le monde entier et sous toutes ses formes. Ils se veulent intergénérationnels et mixtes.

Le **Richelieu International Europe**, dans le respect de ses valeurs et de sa devise « Paix et Fraternité », a pour mission de promouvoir la langue française à l'échelle internationale, nationale et locale et d'être au service de la jeunesse par des actions de type social, éducatif, culturel et humanitaire. Ces actions s'étendent à tout le monde de la francophonie et contribuent à l'épanouissement de la personnalité de ses membres.

28 rue des Sainfoins - 61000 Alençon - France
+33 (0)6 42 98 45 69 - webmestre@richelieurope.eu
www.richelieurope.eu

“Le Club de la Francophonie”



Journée internationale de l'écrivain africain à Bruxelles



Animation de la JIEA par Jeanjou Kawende

L'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) et le Richelieu international Europe (RIE) soutiennent la célébration de la Journée internationale de l'écrivain africain (JIEA) à Bruxelles, organisée par les associations BUKU et Lingeer, qui, chaque année, aborde des thématiques liées à la littérature africaine.

Pour l'édition de 2020, les deux associations se sont penchées sur cette même littérature, mais produite en Europe et qui est ignorée par les circuits classiques de diffusion et de promotion du livre. Les écrivains d'origine africaine souffrent du manque de visibilité et semblent ne pas intéresser la critique. Quand certaines œuvres sont médiatisées, c'est grâce aux thèmes qui y sont abordés. Pourtant, la littérature africaine a franchi des frontières culturelles et est devenue universelle grâce à des écrivains qui évoluent en dehors du continent.

L'Europe est-elle à la recherche d'une littérature africaine ?

Les écrivains africains sont édités en Belgique, en France, en Suisse, voire ailleurs ; la preuve en est qu'ils se retrouvent sur le marché du livre et certains parmi eux sont détenteurs de prestigieux prix littéraires. Il y a des noms qui sont connus par les lecteurs européens et dont les œuvres sont traduites en plusieurs langues. Mais cette représentation est infime par rapport au nombre de titres qui paraissent chaque année via des circuits comme l'autoédition. En Europe, la littérature africaine a un public de raison, qui est celui de la contrée d'origine, et un public de cœur, qui consomme réellement

le livre au final. Mais pour atteindre plus de lecteurs, il revient à l'écrivain africain de produire davantage, de développer des méthodes de promotion et de créer des métiers autour du livre tant en Europe qu'en Afrique.

Une JIEA un peu particulière

C'est en pleine période de restriction de rassemblement et de déplacement à cause du coronavirus que la JIEA a été célébrée. Les portes de L'Horloge du Sud à Ixelles, lieu habituel de la célébration, ayant été fermées, la rencontre s'est tenue sous forme de vidéoconférence le samedi 14 novembre.

Ndeye Fatou Ndiaye, auteure sénégalaise et Gérard Adam, écrivain et éditeur belge, étaient invités à intervenir, chacun depuis sa résidence. La technologie aidant, cette conférence en ligne a rencontré un grand succès puisqu'elle a été honorée par la présence de participants de la RdCongo, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de France, d'Allemagne, de Suisse, du Brésil, des Etats-Unis, sans oublier les fidèles participants de Belgique.

La JIEA a été décrétée par l'ONU, le 7 novembre 1992, à l'initiative de l'Association Panafricaine des Ecrivains.

Stéphanie BOALE

Informations : <https://www.facebook.com/lingeeringeer>
<http://buku-litterature.com>



Ndeye Fatou Ndiaye



Gérard Adam



Cécile Moupiga - Lingeer



Stéphanie Boale - BUKU

À table !

Les surprises de la table et du couvert (1/3)

Que signifiaient *dresser la table* et *mettre le couvert* ?
Servir à couvert le seigneur du *haut bout* de table ?
 Ces expressions nous font assister à l'organisation d'un repas dans une vaste demeure médiévale. Qui est *Amphitryon* ?

Dresser la table

Au Moyen Âge, en fonction de la saison, du nombre de convives et de l'humeur du maître de maison, les galeries, les chambres, la bibliothèque, la cour ou le jardin étaient choisis comme lieux de repas. Les domestiques y *dressaient la table* en plaçant un simple plateau de bois sur des tréteaux.

Dresser, en effet, signifie « maintenir droit » au sens physique. La salle à manger date du XVIIIe siècle. Il n'y en a jamais eu au château de Versailles. Au XVIIIe siècle d'ailleurs, on a maintenu l'habitude de dresser la table çà et là. Ainsi Voltaire et madame du Châtelet déjeunaient-ils volontiers dans la galerie du château de Cirey.

Mettre le couvert

Cette expression médiévale aurait une double origine. Après avoir dressé la table (sur les tréteaux), les domestiques *mettaient le couvert* : ils *couvraient* la table d'une nappe descendant jusqu'au sol pour en cacher les pieds. Le *couvert* pouvait compter jusqu'à trois nappes superposées, la « *touaille* » et son « *doublier* », sorte de surnappe pliée en deux que l'on retournait au cours du repas si elle était maculée, et la « *longière* », grande bande de tissu placée du côté des invités sur laquelle ils pouvaient s'essuyer les mains, le visage, et aussi essuyer leur couteau et leur cuiller.

Par extension, au XVIe siècle, le **couvert** désigne collectivement la nappe et les ustensiles, tout ce dont on *couvre* la table pour manger. Le mot s'applique spécialement aux ustensiles à l'usage de chaque convive (*ajouter un couvert*) et surtout à l'ensemble que forment le couteau, la cuiller et la fourchette, cette « *petite fourche* » à deux dents (puis à quatre dents) apportée d'Italie par Catherine de Médicis. Si la fourchette à poisson ne compte que trois dents, c'est sans doute en hommage au trident de Neptune, dieu des mers.

Le transport des plats chauds fournirait la seconde origine de *mettre le couvert*. Les cuisines du château étaient cons-

truites loin des pièces nobles afin de les protéger du risque d'incendie ainsi que du bruit et des odeurs qu'elles dégageaient. Les plats chauds, prêts à être servis, devaient donc traverser cours, escaliers, galeries et antichambres avant d'être déposés au *haut bout* de la table du maître de maison.

Afin de garder chauds les plats et d'éviter tout risque d'empoisonnement, les plats étaient *couverts* : on les *couvrait* d'un autre plat renversé (cloche de métal aujourd'hui) et de toiles, sortes de grandes serviettes qui maintenaient les deux plats ensemble. On disait que les seigneurs étaient *servis à couvert*. *Servir à couvert* se serait transformé en *mettre le couvert*.

Le haut bout et le bas bout de la table

À l'époque médiévale, les invités étaient placés au *bas bout de la table* lorsque leur rang ne leur permettait pas de s'approcher du *haut bout*, dit aussi *beau bout*, où se trouvaient le seigneur et les personnes les plus honorables. « Il n'éprouvait que haine et horreur pour la haute société où il était admis, à la vérité au bas bout de la table, ce qui explique peut-être la haine et l'horreur » (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*).

Depuis lors, les invités tendent à considérer les places *bas de table* ou *en bout de table*, « loin de la place d'honneur », comme une relégation, excepté les enfants qui s'y sentent libres, loin du regard des adultes.

Amphitryon

Amphitryon est le nom d'un général thébain légendaire dont la mésaventure conjugale servit de sujet au célèbre *Amphitryon* de Plaute (vers 214 av. J.-C.). Pendant qu'il faisait la guerre, Zeus prit ses traits et passa une nuit avec Alcène, son épouse fidèle. Repris en France au XVIIIe siècle, le mythe fait mention du dîner d'Amphitryon. Dans *Les Sosies* de Rotrou, puis chez Molière, le valet Sosie déclare que « Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dîne ».

Au XVIIIe siècle, le mot *amphitryon* devenu nom commun désigne le « maître de la maison où l'on est reçu à table ». « Un amphitryon avait fait servir sur sa table un saucisson d'Arles de taille héroïque » (Brillat-Savarin).

Michèle LENOBLE-PINSON



« Le surréalisme en plein soleil » Magritte/Renoir à l'Orangerie



Réné Magritte / Auguste Renoir
L'univers interdit 1943 / *Nu au canapé* 1915

© Photothèque R. Magritte / Adagp Images, Paris, 2021 - © Tate, Londres, Dist. RMN-Grand Palais / Tate Photography

Les musées d'Orsay et de l'Orangerie organisent une exposition consacrée à la « Période Renoir » de René Magritte, engagée à partir de 1943 jusqu'en 1947.

Magritte autrement

En général, lorsqu'on pense à Magritte, on songe à des images un peu austères, baignées d'une lumière froide, souvent habitées d'objets triviaux et de personnages anonymes au chapeau melon. Mais Magritte n'a pas toujours été ce peintre cartésien à l'humour froid et aux questionnements déconcertants.

L'exposition qui se tient à l'Orangerie du 10 février au 21 juin 2021 est la première à montrer de façon complète un chapitre des œuvres de Magritte encore largement méconnu et de confronter ses œuvres à celles d'Auguste Renoir qui l'ont inspiré. Une période où, en réaction à l'atmosphère sombre et funeste de la Seconde Guerre mondiale, Magritte se voit en prophète du bonheur et de la paix retrouvée : « ... *le beau côté de la vie serait le domaine que j'explorerais. J'entends par là tout l'attirail traditionnel des choses charmantes, les femmes, les fleurs, les oiseaux, les arbres, l'atmosphère de bonheur, etc. ... c'est un charme assez puissant qui remplace maintenant dans mes tableaux la poésie inquiétante que je m'étais évertué jadis à atteindre.* » écrit Magritte à Paul Éluard en 1941.

Le Surréalisme autrement

Magritte restera fidèle à ce style « solaire » jusqu'en 1947. Il multiplie alors les portraits de jeunes gens rêveurs, les somp-

tueux bouquets de fleurs ou les champs foisonnants, tous teintés d'un ravissement solaire. Le peintre retrouve les roses de Signac, les orangés de Monet et s'inspire du charme et de la légèreté des scènes ensoleillées de Renoir.

Loin de la considérer comme une « passade », Magritte accorde assez d'importance à sa « Période Renoir » pour en faire le support d'un projet de réforme en profondeur du Surréalisme, qu'il juge trop systémique. C'est la raison pour laquelle il adresse, en octobre 1946, à André Breton son « Manifeste pour un Surréalisme en plein soleil ».

La fin de non-recevoir qu'oppose André Breton à ce programme de rénovation du Surréalisme pousse Magritte à abandonner la « Période Renoir » et à se tourner ensuite vers une « Période Vache », nourrie de portraits grotesques au ton résolument cynique et provocateur.

L'exposition réunit une soixantaine de peintures et une quarantaine de dessins. Elle s'ouvre sur quelques œuvres de la fin des années Trente dans lesquelles Magritte exprime l'imminence de la guerre et de désastres. Les tableaux de la période « Renoir » de Magritte sont mis en regard avec des chefs-d'œuvre de Renoir, des peintures contemporaines de Picabia et d'autres pièces, notamment de Jeff Koons, qui permettent d'esquisser une postérité à cette production peu connue.

Etienne SANDEVOIR

Informations : <https://www.musee-orangerie.fr>



René Magritte - *Alice au pays des merveilles* 1946



René Magritte
La préméditation 1943



Auguste Renoir - *Fleurs dans un vase vers* 1896-98



René Magritte
Le premier jour 1943

Pendant l'épidémie, les bibliothèques restent ouvertes !

L'heure n'est pas aux bonnes nouvelles. Habitué au progrès scientifique et technique, aux avancées, le monde est à ce jour démuné devant une pandémie d'une ampleur inconnue, sans solution médicale sûre.

Comment supporter d'être autant démuné devant la maladie que nos ancêtres ? Plus que jamais, c'est dans la recherche de sens que chacun pourra trouver la réponse à ces questions.

Une bonne nouvelle émerge : les bibliothèques restent ouvertes. Nos bibliothèques restent des réservoirs de savoir, de sagesse et de détente. Les mesures sanitaires font que les contacts sociaux doivent être limités.

Les livres sont indispensables

Les livres nous font voyager dans l'espace. Les récits de voyage nous emmènent loin, les guides touristiques nous rappellent nos voyages passés et préparent ceux qui viendront.

Les livres nous font voyager dans le temps. L'histoire nous rappelle les malheurs et bonheurs passés, comment des moments difficiles ont été surmontés. Ils nous rappellent notre résilience fondamentale.

Les livres nous font voyager dans l'esprit. Les analyses, questions, réponses des philosophes, des psychologues, des médecins nous ouvrent l'esprit.

Les livres nous font voyager dans l'imaginaire. Les romanciers dépeignent des caractères, des situations ; des doutes et

des certitudes ; des conclusions heureuses ou non. Mais surtout, les auteurs nous emmènent dans leur imaginaire, loin de la réalité, ils nous font rêver ou voyager.

Tout ce que les livres nous apportent doit rester accessible.

Une bibliothèque comme lieu de vie conviviale

À son modeste niveau, la Bibliothèque Charles Bertin, fidèle son engagement, veut apporter sa contribution. Rester ouvert aux lecteurs, accueillir les visiteurs dans le respect des règles sanitaires, c'est aider à répondre au malheur du Monde. Grâce notamment à notre personnel et nos bénévoles, nous pouvons continuer à fournir ce service, presque un service public.

Alors, vous pouvez compter sur nous, vos amis les livres resteront accessibles. C'est notre contribution à améliorer le climat morose qui règne.

Nous nous retrouverons autour des activités quand ce dur moment sera passé. Ces dernières sont malheureusement stoppées ces prochaines semaines.

Lisez, restez positifs et veillez bien sur vous et sur les autres. Les bibliothèques aiment à se définir comme un lieu de convivialité mais aussi de responsabilité ; c'est ce que les livres nous apprennent. Respecter les mesures de protection est plus qu'une obligation légale, c'est un devoir moral impératif.

Claude CHERUY
Président de la bibliothèque Charles Bertin

Nicole Verschoore, figure de la francophonie, nous a quittés



Née dans une famille de la bourgeoisie gantoise, Nicole Verschoore était parfaitement bilingue. Elle maîtrisait aussi l'allemand, langue dans laquelle elle a rédigé sa thèse de doctorat en philologie germanique.

Après une carrière académique comme assistante à l'université de Gand, elle choisit de se tourner vers le journalisme. Elle occupe, pendant une quinzaine d'années, le poste de rédactrice responsable de la culture au quotidien *Het Laatste Nieuws*.

En 1994, elle prend la direction d'un des derniers journaux en français en Flandre, l'hebdomadaire gantois *Le Nouveau Courrier* qui bouclera son dernier numéro, le 31 décembre

1999. Nicole Verschoore collaborera encore à *La Revue Générale*. Pendant de nombreuses années, les *Nouvelles de Flandre* auront la chance de pouvoir compter sur la plume de cette figure marquante de la francophonie en Flandre.

Nicole Verschoore était aussi écrivaine. Elle publie les lettres de guerre de son grand-père Alfons Sevens, prisonnier politique de 1914 à 1918, ainsi que nombre de portraits d'artistes, d'écrivains et de poètes flamands.

En 1994, Gallimard remarque son premier roman *Le Maître du Bourg* qui sera honoré à Paris par le Prix franco-belge de l'ADELF.

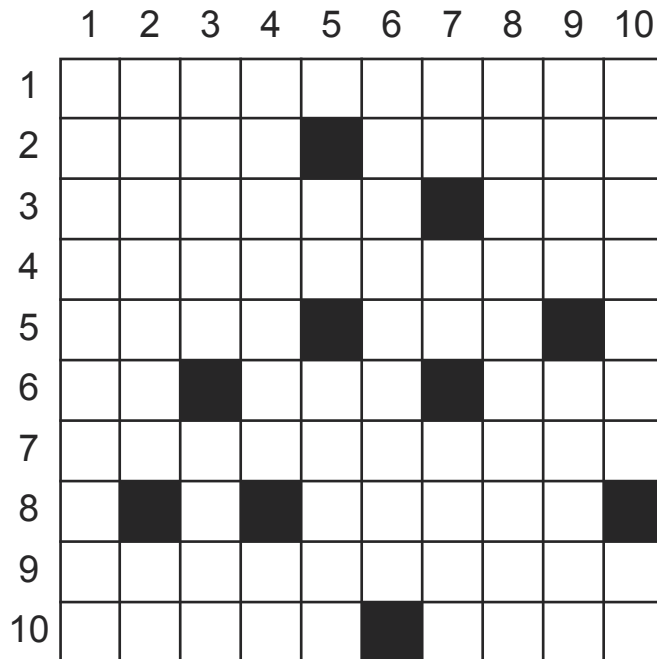
La vie et les oeuvres des publications belges des XVIIIe et XIXe siècles inspirent le décor historique des trois volets de sa trilogie romanesque, *La Passion et les hommes*, dont *Les Parchemins de la tour* (2004), *Le Mont Blandin* (2005) et *La Charrette de Lapsceure* (2007) ont paru chez Le Cri à Bruxelles. La trilogie recevra le Prix Michot 2007 de l'Académie royale de langue et littérature françaises à Bruxelles.

Le Cri publie aussi un recueil de nouvelles et de romans courts, *Vivre avant tout* (2006) ainsi que plusieurs autres romans : *L'Énigme Molo* (2009), *Autobiographie d'un siècle* (2010), *Les Inassouvis* et *Ainsi donc, une fois encore* (2013) et, enfin, *L'innocence en Italie* (2014).

Avec la disparition de Nicole Verschoore, les francophones de Flandre perdent une représentante de talent.

Anne-Françoise COUNET

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Machines à faire son beurre - 2. Comme un tableau de maître - Unité de mesure - 3. Vedettes de la tournée - Echelle - 4. Useraient - 5. A une grosse carcasse - Yole après abordage - 6. La clef des chants - Rigole - Organisation maritime - 7. Fonds - 8. Direct - 9. Prévenantes - 10. Temple égyptien - Kif-kif bourricot

Verticalement

1. Eprises - 2. Clerc - Signes des temps - 3. Bricoles s'ils sont petits - Mine - 4. Preuves d'humanité - En trop - 5. Brillant séducteur, bien que souvent plaqué - Eléments à odeur particulière - 6. Examinent la pureté de l'or - 7. Bout à bout - Aime vachement les mots croisés - Teignit - 8. Habitant de la Côte d'Or - 9. L'Irlande des poètes - Permet de se planter en toute saison - 10. Reniflais - Métal blanc

Robert PARMENTIER (solution page 24)

EXPRESSION

Quelle est l'expression correcte ?

- (Se) terminer en os de boudin
- (Se) terminer en eau de boudin
- (Se) terminer en eau de Boudain

Quel est le sens de cette expression ?

- Echouer, mal évoluer
- S'évaporer, s'exhaler
- Se pétrifier, s'endurcir

Quelle est l'origine de cette expression ?

- La fragrance du parfum Boudain de Grasse
- La légende du roi Arthur amateur de cochonnaille
- Un liquide dont on ne tire plus rien

HIPPOLYTE (solution page 24)

ENIGMES

--	--	--	--

Résolvez ces quatre énigmes graphiques

HIPPOLYTE (solution page 24)



Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF asbl)

Oui, je soutiens votre action.

- Je deviens membre de votre association (cotisation 1 an : 20 €, Etranger 40 €).*
- Je deviens membre d'honneur de votre association (cotisation 1 an : 50 € ou plus).*
- Je renouvelle ma cotisation.*
- Je fais un don à votre association.*

Je verse la somme de € au compte BE89 2100 4334 2985 de l'APFF asbl.

Je recevrai « Nouvelles de Flandre » tous les trois mois pendant un an à partir du numéro 100.

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

Courriel :

Code : Localité :

Pays :

Date : Signature :

* Prière de cocher la ou les cases de votre choix

Formulaire à retourner à APFF asbl
 Secrétariat : Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique
 Téléphone : +32 (0)59.23.77.01, Télécopieur : +32 (0)59.23.77.02
 Banque BNP Paribas Fortis, IBAN : BE89 2100 4334 2985, BIC : GEBABEBB
 Courriel : apff@francophonie.be, Site : www.francophonie.be/ndf

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS

E	C	R	E	M	E	U	S	E	S
N	O	I	R		S	T	E	R	E
A	P	E	R	O	S		D	I	N
M	I	N	E	R	A	I	E	N	T
O	S	S	U		Y	O	L		A
U	T		R	I	E		O	M	I
R	E	S	S	O	U	R	C	E	S
E		A		D	R	O	I	T	
E	M	P	R	E	S	S	E	E	S
S	P	E	O	S		A	N	O	N

Robert PARMENTIER

EXPRESSION

« (Se) terminer en eau de boudin » signifie échouer, se terminer de façon décevante, piteuse, consternante, sans rien donner, mal évoluer.

On trouve également : partir, s'en aller, finir, ... en eau de boudin.

Les origines de cette expression, attestée dès la fin du XVIIe siècle, sont assez largement controversées. L'eau de boudin serait cette eau souillée qui sert à nettoyer les boyaux qui vont servir à fabriquer le boudin.

L'eau de boudin serait aussi tout simplement l'eau de cuisson du boudin (comme on avait autrefois l'eau de poulet qui était le bouillon dans lequel on avait cuit le poulet), le résidu ultime de l'accommodation du porc, après avoir extirpé du cochon tout ce qu'il avait de mangeable, c'est-à-dire presque tout puisque ne dit-on pas que « dans le cochon, tout est bon ! »

On dira d'une affaire qui n'a point réussi, « tout s'en est allé en eau de boudin ». La métaphore évoque la dérive du cochon bien nourri, qui, après les jambons, le salé, les pâtés, les andouilles, les pieds même, finira en eau de boudin, littéralement, un liquide dont on ne pourra plus rien tirer.

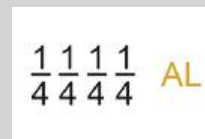
ENIGMES



Cité universitaire
(6 T uni vert 6 terre)



point trop n'en faut
(point trône en faux)



Quatre-quarts à l'orange
(4 quarts "AL" orange)



Un joli sourire
(“un joli” sous “rire”)

HIPPOLYTE

Petite chronique langagière : **Spéculoos ou Biscoff**



Fin de l'année 2020, la marque Lotus, qui commercialise en Belgique et en France *The Original Speculoos*, décide de renouveler le nom du biscuit belge par excellence.

Croquant, de couleur brune et de texture granuleuse, à base de beurre, de cassonade et parfumé à la cannelle, le spéculoos peut être moulé en forme de figurine, traditionnellement à la Saint-Nicolas. Il accompagne tout café servi dans un bar ou un restaurant. Désormais, il portera le nom de *Biscoff*.

Ce mot-valise composé de la première syllabe de deux noms, *bis-* de *biscuit* et *coff-* de *coffee*, signifie le « biscuit du café ». La mention *The Original Speculoos* continuera d'apparaître en petits caractères sous la nouvelle marque déposée *Biscoff*.

Quoi qu'il en soit, la Maison Dandoy, fondée en 1829, fournisseur de la Cour, qui perpétue depuis près de deux cents ans la confection artisanale du spéculoos, reste la référence

en la matière. Connue pour ses vrais spéculoos, sans huile de palme, elle annonce qu'elle ne renoncera pas à l'appellation spécifique originale *spéculoos*. Pendant son exil belge entre 1864 et 1866, le poète Charles Baudelaire était un client régulier de la Maison Dandoy, toujours sise au numéro 31 de la rue au Beurre, près de la Grand-Place de Bruxelles.

Emprunté au flamand ou néerlandais de Belgique, le mot *speculoos* correspond à *speculaas* en néerlandais standard. Plusieurs graphies se rencontrent : *spéculoos* ou *spéculos*, parfois *spéculaas*. Localement, dans la province de Liège, on parle de *spéculation*. Plus épais, ce biscuit brun est aussi agrémenté d'épices (gingembre, noix muscade).

Le biscuit belge entre dans de plus en plus de recettes qui offrent des plats insolites tels que le boudin noir au spéculoos, la mousse de saumon fumé au spéculoos, les « nuggets » de poulet au bacon et au spéculoos, et aussi le tiramisu, les crèmes glacées et la mousse au chocolat tous au spéculoos, la pâte à tartiner de ou au spéculoos, enfin le péquet au spéculoos (genièvre parfumé avec du sirop de spéculoos).

Appartenant au patrimoine culturel bruxellois, le spéculoos fera partie des produits belges présentés à l'étranger, au même titre que la bière ou le chocolat.

Michèle LENOBLE-PINSON

Cinéma : **Le cinéma dans son salon ?**

Puisqu'on ne peut plus aller au cinéma, c'est le cinéma qui vient à nous.

Mais une petite précision s'impose pour tous les béotiens en la matière, votre serviteur compris (!) : il ne faut pas confondre la plateforme-streaming pour laquelle on paie un abonnement (mensuel ou annuel), peu importe le nombre de films visionnés, et le VOD (vidéo à la demande) qui consiste à payer film par film commandé sur sa télévision.

Dans la première catégorie, les plateformes-streaming, on trouve des géants américains comme Netflix, le premier sur le marché depuis 2007, ou Disney +, chacun avec ses propres productions, Netflix allant même parfois jusqu'à ne pas sortir celles-ci en salle, au grand dam des organisateurs du Festival de Cannes. Leurs catalogues sont à la mesure de leurs moyens mais si vous cherchez des films francophones, passez votre chemin...

Il y a aussi des petits Belges, si si ! Ainsi « *Le cinéma belge à la maison* », une plateforme sur laquelle vous pourrez voir ou revoir des films comme « *Filles de joie* » de Frédéric Fonteyne et Anne Paolicevich ou « *Loser Revolution* » de Thomas Ancora et Grégory Beghin, qui aurait dû sortir le 18 mars. Pour en savoir plus, connectez-vous sur lecinema-belgela maison.be.

Mais aussi *Sooner.be* ou *Cinechezvous.be* où vous trouverez, par exemple, le dernier film du duo de réalisateurs Benoît Delépine et Gustave Kervern, « *Effacer l'historique* », « *Eté 85* » le dernier François Ozon, ou encore « *Hors Normes* » d'Eric Toledano et Olivier Nakache (« *Intouchables* »), une comédie pleine d'humanité avec des autistes.

Dans la seconde catégorie, les VOD, on a principalement, en Belgique, Voo Premium (ou VooMotion) et Proximus Pickx : on y trouve aussi bien des films dont l'exploitation a été arrêtée suite au premier confinement à la mi-mars que des films qui auraient dû sortir en mars. Et donc là, il y a des films francophones.

Alors, l'avenir du cinéma est-il encore dans les salles obscures ou non ? L'acteur et réalisateur Mathieu Kassovitz (« *La Haine* »), toujours très provoc', a lancé un pavé dans la mare en déclarant récemment que « *les salles de cinéma ne sont plus essentielles* », ajoutant que « *les cinémas sont voués à disparaître* ». Propos qui vont à l'encontre de ce que pensent 99% de la profession cinématographique française (réf. *Le Soir* du lundi 14/12).

Quoi, l'odeur du pop-corn dans son salon ? Ah non !

Pierre GERMAÏ

■ Facilités à Renaix



La Commission permanente de Contrôle linguistique a rejeté une plainte déposée par deux membres de la majorité communale de Renaix, également membres actifs du mouvement « Ontgrendel Ronse » prônant la suppression des facilités à Renaix. La plainte concernait les plaques signalétiques bilingues de la gare de Renaix : sous un angle bien spécifique, seule la dénomination en français était visible. Une plainte qui a été rejetée comme non fondée. Un succès pour le respect des facilités à Renaix. D'autres plaintes ont également été déposées, cette fois par les défenseurs du bilinguisme parce que les plaques portant le nom de nouvelles rues sont écrites uniquement néerlandais.

(d'après lavenir.net)

■ Wilfried s'intéresse aux francophones de Flandre



Wilfried, le média qui entend parler de politique belge autrement, consacre dans son numéro d'automne, un dossier sur la francophonie en Flandre. Une découverte de différentes associations comme le Cercle royal artistique et littéraire de Gand, les Amitiés françaises d'Anvers ou encore l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre. Edgar Fonck, directeur de l'APFF y dénonce le processus d'assimilation forcée des francophones en Flandre et apporte un éclairage sur le nombre de francophones de la Région flamande. Il rappelle l'étude menée en 2009 qui estime à 310.000, les personnes parlant le français à la mai-

son. Estimation qui, rappelons-le, correspond à celle du Mouvement flamand.

■ L'OIF renforce la protection des droits humains

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme le 10 décembre, la Secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, a réaffirmé l'engagement de la Francophonie à protéger et promouvoir les droits de l'Homme, l'une de ses missions fondamentales. La Francophonie accompagne les Etats francophones dans l'Examen périodique universel des Nations unies, comme dans la création et le développement d'Institutions nationales des droits de l'Homme. Elle participe également à la formation des défenseurs des droits de l'Homme, tout en étant particulièrement engagée dans la promotion des droits des femmes ainsi que la lutte contre la désinformation. (d'après l'OIF)

■ Nécessité de renforcer le français au Québec

Depuis plusieurs années, on annonce que le français est en déclin au Québec. Un déclin qui concernerait également l'anglais et serait dû aux changements démographiques en raison de l'immigration. Même le premier ministre canadien Justin Trudeau a reconnu qu'il y avait « près de 8 millions de francophones au Canada dans un océan de plus de 360 millions d'habitants principalement anglophones [en Amérique du Nord] » et qu'il fallait renforcer la Loi sur les langues officielles au Canada adoptée en 1969.

(d'après le Courrier international)

■ Actions francophones pour le climat

Afin d'assurer une plus forte présence des femmes dans le processus international de prise de décisions sur le climat, l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable (IFDD) a décidé de former 200 négociatrices provenant de 23 pays de la Francophonie. « Les femmes sont fortement touchées par les effets des changements climatiques. Il est impératif donc, qu'elles bénéficient non seulement d'une plus juste représentation au sein de leurs délégations nationales respectives mais également qu'elles soient directe-

ment impliquées dans la négociation internationale touchant ces matières » a souligné le directeur de l'IFDD, Jean-Pierre Ndoutoum. (d'après l'IFDD)

■ Du français dans la diplomatie américaine



Le nouveau président américain s'entoure de conseillers de valeur dont, notamment, deux francophones. Antony Blinken nommé au poste crucial de Secrétaire d'Etat sera chargé de mener la diplomatie américaine. Ce diplomate chevronné a été formé entre autres, en France, où il a obtenu son Bac et fait des études de droit. Spécialiste des relations transatlantiques, Antony Blinken est très attaché au multilatéralisme et entend promouvoir la démocratie et défendre les droits humains. Karine Jean-Pierre est, quant à elle, nommée directrice de cabinet de la vice-présidente Kamala Harris. Née à Fort de France, en Martinique, de parents haïtiens, elle est considérée comme une des meilleures stratégies politiques de sa génération.

(d'après France 24 et France inter)

■ Nouvelle Représentante de l'OIF à Bruxelles



La Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, a nommé pas moins de sept nouveaux Représentants de l'OIF. Le réseau extérieur de l'OIF compte, en effet, quatre Représentations auprès d'organisations internationales (Nations unies à New York et Genève, Union européenne à Bruxelles et Union africaine à Addis Abbeba) et sept Représentations

auprès des grandes régions de l'espace francophone et prochainement une huitième au Moyen-Orient, à Beyrouth en 2021. C'est Fatou Isidora Mara Niang, diplomate sénégalaise, qui a été choisie pour représenter, à Bruxelles, l'OIF auprès de l'UE. (d'après l'OIF)

■ Partenariat Google avec des éditeurs de presse

En plein bras de fer avec les éditeurs de presse internationaux qui réclament d'être rémunérés pour l'utilisation de leurs articles par le moteur de recherche du géant américain, Google tente de calmer le jeu en investissant un milliard de dollars dans des partenariats avec l'édition de presse. « Cet engagement financier rétribuera des éditeurs pour créer et sélectionner des contenus de haute qualité pour une "expérience" de l'information en ligne », a écrit Sundar Pichai, patron de Google.

(d'après France 24)

■ Goncourt des lycéens 2020

Le Goncourt des lycéens, un des prix les plus prescripteurs pour les ventes de livres, a été décerné à l'écrivaine camerounaise Djaili Amadou Amal, pour son roman « Les Impatientes ». S'inspirant de sa propre expérience de femme mariée de force à 17 ans à un polygame, l'autrice met en scène plusieurs de ces femmes contraintes, comme elle, d'accepter les codes d'une société patriarcale oppressante. Émue, Djaili Amadou Amal s'est dite « très sensible » au choix des lycéens qui montre l'intérêt porté par les jeunes au sujet des violences faites aux femmes et qui signifie « un espoir pour l'avenir ».

■ Aya Nakamura, prodige de la langue française ?



Aya Nakamura, l'artiste française la plus écoutée sur Spotify, ne laisse pas indifférent. Cette jeune chanteuse née au Mali

s'est fait une spécialité d'inventer ou de récupérer des expressions à la viralité incroyable chez les jeunes. Si ses créations paraissent sommaires pour certains, le public de la chanteuse semble envoûté par cet univers langagier nouveau. Une particularité linguistique relevée même à l'Assemblée nationale française où un député LREM a trouvé remarquable qu'Aya Nakamura « porte au niveau international de nouvelles expressions et évolutions de la langue ». Une déclaration qui a ouvert à nouveau le débat sur l'évolution de la langue française.

(d'après Le Figaro et Marianne)

■ Application Radio France

L'application Radio France augmente son offre en ajoutant des milliers de programmes de RFI, ARTE et France télévisions, entre autres. L'application propose désormais une porte d'entrée unique à toute l'offre des médias français de service public. Une offre plus large, éclectique et passionnante de podcasts et programmes audios. Seront mis à disposition gratuitement : des collections radiophoniques emblématiques, des feuillets à succès comme « Plus belle la vie », de grands rendez-vous comme « C dans l'air », « La grande librairie » ou encore des fictions et documentaires originaux.

(d'après radiofrance.com)

■ Le choix de la Francophonie, un parcours belge et international de Roger Dehaybe, Ed. du Cygne

Premier responsable du Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté française de Belgique, Roger Dehaybe a également assumé la fonction d'Administrateur général de la Francophonie. Dans cet ouvrage, il témoigne de quelques grandes rencontres internationales qui ont marqué l'histoire du mouvement francophone. Il évoque également des projets ambitieux, notamment, plusieurs conférences ministérielles sur des thèmes importants comme la diversité culturelle, l'égalité femme/homme, l'économie, le numérique. Il invite aussi à poursuivre des combats encore urgents à ses yeux : résister à la marchandisation de l'éducation, défendre la diversité culturelle, introduire les langues nationales dans l'enseignement primaire en Afrique.

Ce livre se veut une contribution à la réflexion en cours quant aux priorités de la Francophonie. La mobilisation pour la langue française, comme instrument du développement, doit être, plus que jamais, la priorité de l'Organisation Internationale de la Francophonie et des francophones de Belgique.

■ This Must Be Belgium de Klaar Wauters, Ed. Racine

Le meilleur de la Belgique en un seul album photo. *This Must Be Belgium* illustre de façon moderne les lieux patrimoniaux, les endroits les plus beaux et les plus touristiques de Belgique. Un beau livre souvenir destiné aux touristes et aux Belges qui aiment leur pays. En plus des attraits touristiques, l'auteur intègre également des photographies publiées sur Instagram, offrant ainsi la vision de la Belgique de la nouvelle génération. Un regard contemporain sur la nature, le patrimoine et l'architecture de notre pays. L'auteur Klaar Wauters est journaliste indépendant et travaille entre autres pour De StandaardMagazine et De Tijd.

■ L'art des 20e et 21e siècles Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Ed. Racine

Élaborée à partir de 1928, la collection d'art moderne et contemporain illustre les principaux mouvements et développements artistiques nés au 20^e siècle, et s'élargit aux grandes figures internationales dès le milieu des années 1960. Rassemblant, entre autres, René Magritte, Marc Chagall, Salvador Dalí, Francis Bacon, Pierre Alechinsky, ou encore Christo ou Luc Tuymans, le musée n'a eu de cesse de développer une collection internationale de haut niveau. Un aperçu significatif à travers une centaine d'œuvres étudiées et quelque 150 reproductions.

Soutenez l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) et recevez « Nouvelles de Flandre » tous les trois mois pendant un an. Vous trouverez un formulaire d'adhésion en page 24.

AVERTISSEMENT :

Suite à la crise sanitaire, certaines activités reprises dans le présent agenda pourraient être annulées ou reportées.

JANVIER 2021

- **Lu 11/01/2021 à Louvain - Route 66, la piste du rêve américain** - reportage et conférence par Christian Vérot - à 20h Huis der Notarissen, Bondgenotenlaan 134 - ouverture des portes à 19h30 - Organisateur: Cercle de conférences de Louvain - Tél: 016.58.22.39.
- **Sa 23/01/2021 à Bruxelles - L'hippodrome de Boitsfort** - visite guidée - à 14h et 15h (2 groupes) - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Ve 29/01/2021 à Linkebeek - Route 66, la piste du rêve américain** - conférence "Exploration du Monde" par Christian Vérot - à 16h et 20h15 à la Salle de la Ferme de Holleken - Organisateur: ferme Holleken - Tél: 02.380.99.67.
- **Sa 30/01/2021 à Kraainem - Réunion du Cercle de Poésie et de Littérature** - à 15h, rue des Sorbiers 3 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle de Poésie et de Littérature - Tél: 02.731.61.48.

FEVRIER 2021

- **Me 03/02/2021 à Rhode-Saint-Genèse - L'intelligence artificielle, une parmi d'autres** - vidéoconférence "Midi de Rhode" de Luc de Brabandere, philosophe d'entreprise - Organisateur: Association culturelle de Rhode-Saint-Genèse - Tél: 02.358.48.37 - n.du.champs@skynet.be
- **Sa 06/02/2021 à Bruxelles - L'Hôtel Frison** - visite guidée du bâtiment conçu par Victor Horta - à 11h et 11h 45 (2 groupes) - rue Lebeau 37 à 1000 Bruxelles - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Di 07/02/2021 à Renaix - Route 66, la piste du rêve américain** - conférence "Exploration du Monde" par Christian Vérot - à 16h dans les salons du restaurant Remington, rue des Prisonniers Politiques 32 - Organisateur: Cercle Emile Verhaeren - Tél: 0472.38.55.77.
- **Lu 08/02/2021 à Louvain - Congo pays des Pygmées** - reportage et conférence par Ph. Prudent - à 20h Huis der Notarissen, Bondgenotenlaan 134 - ouverture des portes à 19h30 - Organisateur: Cercle de conférences de Louvain - Tél: 016.58.22.39.
- **Je 18/02/2021 à Bruxelles - Théâtre national** - visite guidée - à 14h30 - Boulevard Emile Jacqmain, 111 - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **Lu 22/02/2021 à Louvain - Andalousie, le chant du Sud** - reportage et conférence par Patrick Bureau - à 20h Huis der Notarissen, Bondgenotenlaan 134 - ouverture des portes à 19h30 - Organisateur: Cercle de conférences de Louvain - Tél: 016.58.22.39.
- **Ve 26/02/2021 à Heverlee (Louvain) - La Health house** - visite guidée du centre expérimental de traitements médicaux de la K.U.Leuven - à 10h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Ve 26/02/2021 à Heverlee (Louvain) - L'Abbaye du parc** - visite guidée de l'Abbaye des chanoines prémontrés - à 14h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Sa 27/02/2021 à Bruxelles - L'Ecole hollandaise** - visite guidée de l'exposition de peintures du siècle d'or hollandais - à 13h 45 (2 groupes) au musée des Beaux-Arts - 3, rue de la Régence - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Sa 27/02/2021 à Kraainem - Réunion du Cercle de Poésie et de Littérature** - à 15h, rue des Sorbiers 3 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle de Poésie et de Littérature - Tél: 02.731.61.48.

MARS 2021

- **Ma 02/03/2021 à Bruxelles - Le Parlement régional bruxellois** - découverte de l'institution et des bâtiments historiques - à 10h30 - 67, rue du Lombard - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Ma 02/03/2021 à Bruxelles - Le KBR museum** - visite guidée dans la chapelle de Nassau, des fabuleux manuscrits des Ducs de Bourgogne - à 14h30 - Monts des Arts, 28 - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Me 10/03/2021 à Bruxelles - Concert de gala** - joué par l'orchestre national de Belgique - à 19h30 - à Bozar, rue Ravenstein, 23 - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle de Grimbergen - Tél: 0497.51.08.31.
- **Ve 12/03/2021 à Bruxelles - Quel avenir pour le Palais de justice?** - accueil par le président-fondateur de la Fondation Poulaert, Maître Jean-Pierre Buyle et visite exceptionnelle sous la direction de Francis Metzger, architecte chargé de la restauration du bâtiment - à 14h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Sa 13/03/2021 à Bruxelles - Sur les traces des célébrités du monde musical dans la capitale** - promenade guidée dans le centre de Bruxelles du parc d'Egmont à la Monnaie en passant par différents lieux emblématiques - à 13h et 15h (2 groupes) - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Di 14/03/2021 à Bruxelles - Si j'étais moi** - pièce de théâtre, comédie satirique de Mathias Simons - à 15h au théâtre des Martyrs - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **Ve 19/03/2021 à Gand - l'Agneau mystique de Van Eyck** - visite du triptyque et de la cathédrale Saint Bavon - dans le cadre de la journée "Frères Van Eyck et extraordinaire Agneau mystique" - à 14h - prière de s'inscrire - Cathédrale Saint Bavon, Sint Baafplein à Gand - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Ve 19/03/2021 à Gand - Une balade au coeur du retable de l'Agneau mystique** - conférence par Marie-Elizabeth van Rijckevorsel, historienne de l'art - dans le cadre de la journée "Frères Van Eyck et extraordinaire Agneau mystique" - à 10h30 - dans les salons du Cercle artistique et littéraire de Gand - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.

- **Ve 19/03/2021 à Gand - Lights on Van Eyck - spectacle multimédia** - dans le cadre de la journée "Frères Van Eyck et extraordinaire Agneau mystique" - à 15h - prière de s'inscrire - église Saint Nicholas, Korenmarkt à Gand - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Ve 19/03/2021 à Gand - Kleureyck, les couleurs de Van Eyck dans le design** - visite de l'exposition à travers l'univers pigmentaire utilisé par Van Eyck - dans le cadre de la journée "Frères Van Eyck et extraordinaire Agneau mystique" - à 15h30 - prière de s'inscrire - musée du Design, Jan Breydelstraat 5 à Gand - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Ve 19/03/2021 à Linkebeek - Andalousie, le chant du Sud** - conférence "Exploration du Monde" par Patrick Bureau - à 16h et 20h15 à la Salle de la Ferme de Holleken - Organisateur: ferme Holleken - Tél: 02.380.99.67.
- **Sa 20/03/2021 à Bruxelles - La maison Cauchie** - visite guidée du bâtiment de l'architecte Paul Cauchie, chef d'oeuvre de l'art Nouveau - à 13h (3 groupes) - rue des Francs, 5 à Etterbeek - prière de s'inscrire - Organisateur: Association Culturelle Francophone de Zaventem - Tél: 068.55.32.64.
- **Lu 22/03/2021 à Louvain - Ethiopie** - reportage et conférence par Olivier Bourguet et Frédéric Furnelle - à 20h Huis der Notarissen, Bondgenotenlaan 134 - ouverture des portes à 19h30 - Organisateur: Cercle de conférences de Louvain - Tél: 016.58.22.39.
- **Ve 26/03/2021 à Anvers - Anvers branchée, journée inédite** - escapade culturelle avec visite de l'usine Rombouts, découverte des nouveaux quartiers branchés, du groenkwartier et du Zurenborg - à 10h30 - prière de s'inscrire - Organisateur: Rencontres Culturelles de Tervuren - Tél: 0496.78.44.45.
- **Sa 27/03/2021 à Kraainem - Réunion du Cercle de Poésie et de Littérature** - à 15h, rue des Sorbiers 3 - prière de s'inscrire - Organisateur: Cercle de Poésie et de Littérature - Tél: 02.731.61.48.

PROCHAINEMENT - Dates à définir

- **A Drogenbos - L'art abstrait à vol d'oiseau** - visite guidée de l'exposition - à 14h30 au FeliXart museum - 6, Kuikenstraat à Drogenbos - inscription obligatoire - Organisateur: Association Culturelle de Dilbeek - Tél: 0497.628.575
- **A Gand - Diplomatie et politique au service de l'intérêt général** - exposé de Bruno Colmant, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - La gravure, un art pour tous** - exposé de Catherine de Braekeleer, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Les scandales de la Troisième République** - exposé de Marc De Volder, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - La naturopathie, c'est quoi?** - exposé de Marie-Laure Derom dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Léopold II, entre génie et gêne, politique étrangère et colonisation** - exposé de Vincent Dujardin, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Comment sont nées les religions?** - exposé de Marie Gevers-d'Udekem d'Acoz, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - L'ivresse des livres** - exposé de Jean Jauniaux, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Un monde confiné, un Orient troublé** - exposé de Christophe Lamfalussy et Jean-Pierre Martin, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Mes drôles de vies** - exposé de Jacques Mercier, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Thucydide** - exposé de Monique Mund-Dopchie, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Beethoven** - conférence de Jean-Marc Onkelinx, dans le cadre des "grandes conférences du mercredi soir" - à 19h30 (accueil dès 19h) au CRAL, Recollettenlei 3 - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Les Borgia** - exposé de Auguste Peeters, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Les mosaïques bibliques de Sicile** - exposé de Peter Schmidt, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **A Gand - Les joyusetés de la langue française** - exposé de Hippolyte Wouters, dans le cadre des "causeries du mardi" - à 11h (accueil dès 10h30) au CRAL, Recollettenlei - réservé aux membres et invités - Organisateur: Cercle Royal Artistique et Littéraire de Gand - Tél: 09.223.15.89.
- **Vidéoconférence "Midi de Rhode" de Jean-Marc Onkelinx**, musicologue - Organisateur: Association culturelle de Rhode-Saint-Genèse - Tél: 02.358.48.37 - n.du.champs@skynet.be

Remarques : Les activités qui ne se déroulent pas en Flandre sont organisées au départ de la Flandre. Consultez les mises à jour sur notre site internet.

■ **Congo, pays des Pygmées**
Film



Les Pygmées ont su jusqu'ici conserver un mode de vie ancestrale, mais comme la plupart des peuples autochtones, l'inévitable confrontation avec le monde moderne pourrait entraîner à terme leur disparition. Le documentaire évoque en détail l'expansion des campagnes congolaises grâce à ses ressources naturelles. Les Pygmées considérés comme les gardiens de la forêt et des traditions sont les garants d'une exploitation forestière responsable. Le film de Philippe Prudent, présenté au Cercle de Conférences de Louvain, s'en fait l'écho sur un ton optimiste.

Louvain 8/2

■ **Le Théâtre national**
Visite guidée



Envie de voir le théâtre contemporain comme vous ne l'avez jamais vu ? L'Association culturelle de Dilbeek propose de partir à sa découverte, de lever le voile sur l'envers du décor, de revivre ses différentes étapes de création et de comprendre ses métiers. L'occasion également de plonger dans l'histoire et l'architecture du théâtre et de ses multiples vies. Le récent et très épuré bâtiment du Théâtre National dispose de trois salles, certainement parmi les plus belles de Belgique, aux qualités techniques irréprochables. C'est un théâtre qui veut aller à la rencontre des artistes et du public tout comme des autres arts et des cultures d'ici et d'ailleurs.

Bruxelles 18/2

Route 66, la piste du rêve américain

Film présenté par Christian Vérot

Sur les sentiers parcourus par les Indiens s'étaient greffées les pistes qui ont permis la première conquête de l'Ouest. Sur ces pistes tracées par trappeurs et pionniers s'est construite la Route 66 qui a rendu possible l'expansion vers l'Ouest.

A Chicago, elle naît entre des buildings de verre et d'acier. Dans le Missouri, elle chaloupe à travers des plaines taillées comme un océan. Au Nouveau Mexique, elle est comme une cicatrice sur la peau du désert, territoire des Indiens, des coyotes et des cactus géants. En Arizona, elle se dilue dans un horizon d'ocre entre une forêt pétrifiée et des cathédrales rocheuses embrasées d'un dernier feu.

Au long du parcours, des artistes ont peint les murs pour raconter son histoire, sculpté le bronze, imaginé des créations délirantes dans les déserts de Californie. Des trésors d'architecture jalonnent le parcours, styles victorien, pueblo ou art-déco. Des villes fantômes refusent de mourir, s'accrochent à leurs motels, leur station-service, leurs derniers néons. Les ultimes résidents nous racontent la ville de leurs vingt ans, quand la Cadillac rouillée avait ses chromes rutilants et eux moins de cheveux blancs.

Sur un fond de blues, de rock ou de country music, en Harley Davidson ou en Chevrolet décapotable, la Route 66 porte nos rêves, nos fantasmes, notre nostalgie d'une Amérique idéalisée... Un film du cycle *Exploration du monde* qui sera présenté au Cercle de conférences de Louvain, à la Ferme Holleken à Linkebeek et au Cercle Emile Verhaeren à Renaix.

Louvain 11/1, Linkebeek 29/1 et Renaix 7/2



L'intelligence artificielle, une parmi d'autres

Vidéoconférence de Luc de Brabandere

Il y a de nombreuses formes d'intelligence et une partie d'entre elles échappent aux possibilités technologiques. Un ordinateur peut reconnaître un visage, mais il ne peut pas le trouver beau. Il peut comparer des idées, mais il ne peut pas en avoir. Il peut relier des concepts, mais ne peut conceptualiser. L'ordinateur peut nous libérer de nombreuses tâches fastidieuses, mais ne nous rendra pas libre pour autant. Il peut analyser la direction des choses mais ne peut en connaître le sens. Un ordinateur ne sera jamais que de la science sans conscience.

Luc de Brabandere, philosophe d'entreprise et mathématicien, est l'invité de l'Association culturelle de Rhode-Saint-Genèse. La pensée créative est une de ses spécialités. Auteur de nombreux ouvrages, il invite à réinventer l'humanisme et ses valeurs dans un monde devenu digital. Au cœur de sa réflexion : comment réfléchir, innover, à l'ère du numérique.

Dans son dernier livre « Petite philosophie de la transformation digitale » paru en 2019, il incite à piloter une nouvelle société qui conjugue humanisme et numérique. Il invite à réinventer les métiers essentiels dans un monde devenu numérique, plutôt que de tenter de les numériser : « *Je ne peux pas croire à une intelligence artificielle qui englobe toutes les formes de raisonnement* ».

Rhode-Saint-Genèse 3/2



Gand, une trilogie intemporelle

Escapade culturelle



Les *Rencontres culturelles de Tervuren* invitent à une journée culturelle à Gand, à la découverte de l'art contemporain, l'Agneau mystique du maître Van Eyck et le design.

La ville de Gand prolonge l'année Van Eyck après la fermeture anticipée de la grande exposition « Van Eyck, une révolution optique ».

La journée commence par une conférence avec projections de Marie-Elizabeth van Rijckevorsel : « Une balade

au cœur du retable de l'Agneau Mystique de Hubert et Jan Van Eyck ». L'après-midi, découverte de la splendeur retrouvée de l'Agneau Mystique après sa restauration commencée en 2012, dans la cathédrale Saint-Bavon. Le retable récapitule en lui les sujets et les savoir-faire de l'époque, « il est à la peinture ce que la Somme théologique est à la science et ce que la Divine Comédie est à la poésie ». Puis, visite guidée de la cathédrale qui recèle de nombreux autres trésors artistiques. Saint-Bavon est l'orgueil des Gantois. Charles Quint y fut baptisé en 1500 et Philippe II en fit une cathédrale en 1559. Ensuite, spectacle « Sons et Lumière », mélange unique d'art numérique, de musique, de mapping vidéo. Une interprétation numérique et musicale de l'œuvre complète de Van Eyck signée Mark Collishaw.

Pour terminer, visite libre de l'exposition « Kleureyck, les couleurs de Van Eyck dans le design » au Design Museum Gent. Une promenade à travers les 7 couleurs principales et l'univers pigmentaire utilisé par Jan Van Eyck et ses contemporains et découverte de projets de designers de différentes disciplines : artisanat, textile, graphisme, bijoux, architecture.

Gand 19/3

La Maison Cauchie

Visite guidée



La Maison Cauchie est l'un des plus brillants exemples de l'Art nouveau bruxellois et, en particulier, de sgraffites ou peintures de façade. Une façade, une architecture et un intérieur de bâtiment qui valent le détour.

Paul Cauchie, était, avec sa femme Lina, essentiellement actif dans la décoration et la peinture et, en particulier, dans la création de ces peintures murales basées sur une technique ancestrale ; la plupart des exemples bruxellois

sont d'ailleurs de sa main ou de celle de sa femme. Bien qu'il fût plus un décorateur qu'un architecte, il a conçu sa propre maison qui fut terminée en 1905.

La façade entière de la maison est superbement décorée par de telles peintures car elle était destinée à servir de publicité pour l'entreprise de ce couple de décorateurs. L'avant du bâtiment est scindé par la présence de trois portes : la porte centrale donne accès au niveau de la cave, celle de droite donne accès au rez-de-chaussée surélevé, tandis que la troisième n'a qu'une pure fonction de décoration. L'intérieur de la maison est également décoré de splendides sgraffites. Signalons que les matériaux de construction n'étaient pas toujours d'une très grande qualité : l'architecte âgé de trente ans ne disposait pas encore d'importants moyens financiers. Le bâtiment a, d'ailleurs, failli être démoli mais de violentes protestations ont finalement permis que le bâtiment soit classé en 1975. Une visite organisée par l'Association culturelle francophone de Zaventem.

Bruxelles 20/3

■ L'École hollandaise

Visite de la collection



Le XVII^e siècle a apporté aux Pays-Bas du Nord une ère de prospérité économique sans précédent. Pendant cet âge d'or, des villes comme Amsterdam, Utrecht, Haarlem et Leyde sont devenues de véritables centres d'innovation artistique. La collection d'art hollandais des Musées royaux des Beaux-Arts de cette période est l'une des plus grandes et des plus belles qui soient conservées hors des Pays-Bas. L'aile récemment rénovée de l'« École hollandaise » accueille des portraits, paysages, scènes de genre et natures mortes. Une visite organisée par l'Association culturelle francophone de Zaventem.

Gand 27/2

■ Palais de Justice de Bruxelles

Visite guidée



Edifié par Joseph Poelaert et inauguré en 1883, le Palais de Justice de Bruxelles vit depuis 40 ans engoncé dans des échafaudages « temporaires ». Les membres de *Rencontres culturelles de Tervuren* partent à la découverte de ce bâtiment emblématique du paysage bruxellois, œuvre monumentale de style éclectique de 26.000m². Ils seront accueillis par le président-fondateur de la Fondation Poelaert qui présentera les objectifs, les projets et les réalisations de la fondation. Ensuite, visite exceptionnelle du Palais de Justice, sous la direction de Francis Metzger, architecte des travaux de rénovation.

Bruxelles 12/3

maison de la francité

SAISON 2020 - 2021



Résiliances

DINERS LITTÉRAIRES
APÉROS-CONFÉRENCES
ATELIERS DE LA LANGUE
MAÎTRISE DU FRANÇAIS
EXPOSITIONS

**Durant les mesures sanitaires liées à la pandémie,
la Maison de la Francité poursuit toutes ses activités,
en ligne, sous différentes formes,
via son nouveau site Internet :**

www.restezalaMaison.be

Prenez soin de vous, de vos proches, et « restez à la Maison » !